

DE L'UTILITÉ DE LA FLAGELLATION

DANS LA MÉDECINE

et

DANS LES PLAISIRS DU MARIAGE

Ouvrage curieux

Traduit du latin de J.-H. MEIBOMIUS

Et enrichi de notes historiques, critiques et littéraires, d'une introduction et d'un index.

ÉDITION DE 1795



A PARIS,

Chez le Bibliophile Montmartrois
Passage de l'Elysée des Beaux-Arts, n° 6.

DE L'UTILITÉ
de la
FLAGELLATION

DE L'UTILITÉ DE LA FLAGELLATION



*Delicias pariunt Veneri crudelia Flagra,
Dum nocet, illa juvat, dum juvat ecce nocet.*

DE L'UTILITÉ
DE LA FLAGELLATION
DANS LA MÉDECINE

ET

DANS LES PLAISIRS DU MARIAGE
ET DES FONCTIONS

DES LOMBES ET DES REINS ;

OUVRAGE SINGULIER,

Traduit du latin de J. H. MEIBOMIUS,

*Et enrichi de notes historiques, critiques et
littéraires, d'une introduction et d'un index.*

ÉDITION DE 1795



A PARIS,
Chez Le Bibliophile Montmartrois,
Passage de l'Elysée des Beaux-Arts, n° 6.

— 0 —

1909.

AVERTISSEMENT.

ON sait que Jean-Henri Meibomius était un savant du dernier siècle, qui s'est rendu célèbre en médecine, par la découverte des nouveaux vaisseaux qui prennent leur chemin vers les paupières, et qu'on a appelés de son nom, *conduits de Meibomius*. Il fut longtemps professeur de médecine à Helmstadt, sa patrie, et ensuite premier médecin de Lubeck, ville d'Allemagne dans le duché de Holstein.

Le petit traité que nous publions est très curieux, et n'est guère connu que de quelques médecins, et d'un

AVERTISSEMENT.

petit nombre de gens de lettres. Il n'en existe que deux éditions devenues fort rares et fort chères, faites toutes deux en pays étrangers et fourmillant de fautes d'impression. La première à Londres 1665, in-64, et la seconde à Francfort 1670, in-8°. L'une et l'autre étant fautives, nous nous sommes déterminés d'en donner une troisième purgée de ces fautes ; et pour faire connaître cet ouvrage intéressant et utile aux littérateurs, aux gens du monde et à ceux qui ne sont pas familiers avec le grec et le latin, nous avons entrepris de le traduire, et nous avons accompagné notre version de notes historiques étroitement liées au sujet,

AVERTISSEMENT

d'observations nouvelles puisées dans des auteurs modernes, tels que MM. *l'abbé Chappe, de Lignac, Arnaud de Villeneuve et Lémery*, etc., et multipliées au point qu'elles forment, pour ainsi dire, un second ouvrage aussi étendu que celui de Meibomius.

Nous avons adouci le mieux qu'il a été possible, des expressions trop libres dans les citations, de manière pourtant à ne pas nuire à la clarté du sujet, dans un ouvrage dont le but est de développer le mécanisme des parties auxquelles l'Etre-Suprême a confié l'emploi de la propagation de l'espèce, et d'indiquer les remèdes nécessaires à les rendre capables de s'en acquitter,

AVERTISSEMENT.

quand un vice dans les organes ou des excès de volupté ont altéré en elles cette précieuse faculté.

Nous renvoyons ceux qui nous accuseraient d'avoir voulu faire l'apologie de la flagellation, à ce qu'ont dit dans les mêmes vues, *M. de Bienville*, dans l'avant-propos de son excellent *traité de la Nymphomanie*, pages 4 et 5 ; *M. de Lignac*, dans l'introduction de son traité de l'amour conjugal, page 19, et *M. Tissot* dans celle de l'*Onanisme*, pages 7, 8 et suivantes.

Au reste, nous espérons que le plus grand nombre des lecteurs nous saura gré de n'avoir rien négligé pour leur offrir un ouvrage complet.

AVERTISSEMENT.

Il y a des écueils inséparables de la matière, et que le traducteur le plus chaste ne peut éviter, s'il veut rendre les pensées de son original; c'est ce que nous avons éprouvé toutes les fois qu'il a été question de rendre en français les vers libres de Pétronne, Catulle, Tibulle, Ovide, Martial et Apulée. Il fallait donc abandonner le travail? Non, sans doute: à côté des vers libres, je trouvais des autorités puisées dans les auteurs ecclésiastiques, les livres sacrés et les Pères de l'Eglise. L'exemple des St-Augustin, des St-Jérôme, des Isidore, des Lactance, des Origène et des Tertullien m'encourageait dans mon en-

AVERTISSEMENT.

treprise, puisqu'écrivant en langues vivantes, ils n'ont pas cru devoir se taire sur les crimes obscènes, parce qu'on ne peut les désigner sans mots. Au reste, si nous sommes répréhensibles, notre faute est celle de Meibomius, et nous nous justifions entièrement par l'aveu sincère de la faute même, et si c'en est une, nous n'avons eu d'autre motif en traduisant cet ouvrage, que de nous occuper, de nous amuser, et de procurer aux littérateurs et aux gens du monde la connaissance d'un ouvrage que sa rareté leur avait fait perdre, et leur en faciliter l'acquisition à moindres frais.

J'ai rassemblé dans l'intro-

AVERTISSEMENT.

duction qui suit, tout ce qui peut servir à l'histoire de la flagellation, en offrant au lecteur un extrait lumineux et discuté de l'ouvrage de l'abbé Boileau sur cette matière : et cette compilation nécessaire à mon ouvrage ne laissera plus rien à désirer. Nous osons avancer que cet extrait, ceux de Brantôme, et l'étendue des notes dont nous avons semé l'ouvrage, dans la vue d'égayer l'aridité du style de Meibomius, ne manqueront pas de rendre ce petit traité aussi intéressant que curieux.

Quant à la manière dont nous avons traduit le latin, dans lequel il fallait remédier à des fautes d'impression ou de latinité, et à des demi-mots

AVERTISSEMENT.

qui, si je puis le dire, n'étaient que les premiers linéaments des pensées de l'auteur qu'il fallait développer, nous supplions le lecteur de vouloir bien se souvenir de ce précepte d'Horace dont nous avons tâché de faire notre profit, surtout quand il a fallu rendre des morceaux d'anatomie, qui ne sont plus les mêmes que du temps de Meibomius, et suivre la marche nouvelle prescrite par nos nouvelles découvertes en médecine, et à laquelle je me suis le plus possible conformé.

*Nec verbum verbo curabis reddere fidus
Interpres, nec desilies imitator in arctum.*

H R (Art. Poët.)

INTRODUCTION.

L'ABBÉ Boileau, docteur de Sorbonne, doyen et grand vicaire de Sens, sous *de Gondrin*, et ensuite chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, donna en 1700 un ouvrage intitulé : « *Historia Flagellantium de recto* (1) et per-
« *verso Flagrorum usu apud*
« *Christianos, ex antiquis*
« *scripturæ, Patrum, Ponti-*
« *ficum, Conciliorum et Scrip-*
« *torum profanorum monu-*
« *mentis, cum cura et fide*
« *expressa* », imprimé chez

(1) L'auteur fut obligé d'ajouter ce mot *recto* au titre, et de retrancher des choses qui choqueraient même dans un traité de chirurgie.

INTRODUCTION.

Janisson, en gros caractères, et composé de près de 400 pages in-12. *Du Cerceau* et *Thiers* le critiquèrent. On en publia une traduction plus indécente que l'original ; elle fut réformée par l'abbé *Granet*, qui la fit réimprimer en 1732.

Un auteur anonyme déchargea sa bile sur ce livre, dans un petit ouvrage in-12, de 43 pages, et qui a pour titre : Lettre à M. L. C. P. D. B. sur le livre intitulé : *Historia Flagellantium*. Cette lettre est une véritable satire, et qui attaque M. l'abbé Boileau, d'une manière hardie et peu honnête. L'éclipse, dit le critique, que souffrit l'Histoire des flagellants, dès qu'elle commença à voir le jour, vint

INTRODUCTION.

d'une suppression tacite ou de l'avidité des libraires de Hollande et d'Angleterre, et de l'empressement à enlever toute l'édition d'un ouvrage qui devait être d'un grand débit chez eux. On m'a assuré depuis peu, dit-il, qu'on en faisait une nouvelle édition en faveur des mousquetaires et autres jeunes gens d'agréable humeur, qui le trouvent fort à leur gré. Il est en effet très divertissant, et peut tenir son rang dans leur bibliothèque, entre Rabelais, Boccace et les contes de La Fontaine. Il ajoute que cet ouvrage a mérité à M. Boileau le surnom de *Flagellant*, pour le distinguer des autres abbés Boileau, fort connus dans le

INTRODUCTION.

monde par leur réputation et leur mérite. Dans tout le cours de la satire, le critique appelle M. Boileau de ce nom de Flagellant ou de petit l'flagellant. Le portrait qu'il en fait est trop injurieux pour être rapporté ici. Je dirai seulement que ce critique n'épargne ni le livre, ni la personne. Sa satire est pleine d'invectives, de railleries, d'ironies et de réflexions mordantes, et son ouvrage peut être mis, avec justice, au rang des libelles diffamatoires. Car, après tout, dit l'auteur des Nouvelles de la république des lettres (décembre 1700, page 695), quand il y aurait quelque chose à reprendre ou dans le choix de la matière

INTRODUCTION.

du livre de M. Boileau, ou dans la manière dont il l'a traitée, cela n'empêche pas que l'auteur ne soit un honnête homme et de bonnes mœurs (1).

Les jésuites attaquèrent aussi cet ouvrage, et ont extrait de ce livre ou de ceux qu'il a approuvés, diverses propositions qu'ils croyaient censurables. Il y en a une qui le paraît effectivement, et la voici en français : *les écrivains sacrés ont fait mention onze fois des flagellations, cinq fois principalement en*

(1) Le traducteur du traité de Meibomius n'a pas d'autre réponse à faire à tous ceux qui voudraient lui faire éprouver les désagréments auxquels M. l'abbé a été en proie.

INTRODUCTION.

parlant de J.-C. notre Sauveur, qui fut flagellé malgré lui et contre sa volonté. Cette expression paraît trop forte, mais on voit bien pourtant ce que l'auteur veut dire ; c'est que si J.-C. a été flagellé par ses ennemis, il ne s'est jamais donné volontairement la discipline, comme font les moines. Voici une autre proposition que je ne rapporterai qu'en latin : *Nec esse est cum musculi lumbarès virgis aut flagellis diverberantur, spiritus vitales revelli, adeò que salaces motus ob viciniam partium genitalium et testium excitari, qui venereis imaginibus ac illecebris cerebrum mentem que fascinant ac vir-*

INTRODUCTION.

*tutem castitatis ad extremas
angustias redigunt.*

Si cette proposition n'est pas fausse, il est du moins sûr qu'elle aurait beaucoup mieux sa place dans un ouvrage de quelque médecin, que dans celui d'un prêtre docteur en théologie ; mais il sied mal aux jésuites de relever de semblables propositions, puisque plusieurs de leurs auteurs ont avancé des choses beaucoup plus capables de blesser les imaginations faibles et délicates.

Le dessein général de l'auteur était de faire voir que l'usage des disciplines volontaires est une superstition qui s'est introduite chez les moines, et qui tire son origine du

INTRODUCTION.

Paganisme, et qu'elle est pernicieuse à la santé du corps et de l'âme. Il loue l'exercice de la mortification de la chair comme un acte saint et méritoire, lorsqu'il est autorisé par la loi divine ou établi par l'Eglise. Or, celui dont il s'agit n'est point autorisé par la loi divine. Il n'en est point fait mention dans l'Ancien Testament. La loi de Moïse, au contraire (Deut. 25, 2, 3.), défendait de donner aux criminels plus de quarante coups de fouet, d'où il suit qu'elle ne permet pas aux moines ni à aucun autre particulier, de s'appliquer plus de quarante coups de fouet, ni de se déchirer la peau d'une manière si cruelle, pendant que l'on

INTRODUCTION.

chante lentement *miserere*,
de profundis et l'antienne
salve regina. La loi naturelle
nous défend de faire à autrui
ce que nous ne voudrions pas
qui nous fût fait ; et la loi de
Moïse nous défend de nous
faire à nous-mêmes ce qu'elle
ne veut pas que nous fassions
à un autre. Dans l'Evangile,
J.-C. ni les apôtres n'ont pas
fait mention de la flagellation,
car, par le passage de St-Paul,
je mortifie ma chair (Corinth.
9, 27), l'auteur fait voir qu'il
ne favorise point la discipline
que se donnent les moines. Il
remarque que la flagellation
involontaire est fort ancienne,
puisque'elle était en usage par-
mi les païens, avant la fon-
dation de Rome. Elle était

INTRODUCTION.

même établie par la loi divine (Prov. 13, 24 et 23, 13), pour punir les enfants et ceux qui faisaient quelque faute qui méritât cette punition. Mais outre ces flagellations involontaires, il y en avait de volontaires et de libres. Tertullien rapporte que c'était une coutume parmi les Lacédémoniens de célébrer de certaines fêtes en l'honneur de Diane, et que ce jour-là, pour honorer la déesse, les jeunes gens se fouettaient eux-mêmes devant son autel et quelquefois jusqu'au sang. Environ l'an 476 de J.-C., les juifs rabbins mirent au nombre de leurs cérémonies une espèce de flagellation volontaire, mais elle était mutuelle

INTRODUCTION.

et ils se flagellaient les uns les autres alternativement. Dans les premiers temps de l'Eglise, où la pénitence était dans sa plus grande ferveur, l'usage de la discipline était une chose inouïe. Du temps de St-Augustin, on avait coutume de flageller les hérétiques et les criminels, mais les chrétiens ne se flagellaient point eux-mêmes. Ceux qui ont écrit la vie austère des anciens anachorètes ne parlent point de disciplines ni de flagellations volontaires. M. Boileau répond à un passage de St-Jérôme, à un autre de St-Jean Climaque, et à un troisième de St-Cyrille d'Alexandrie, que les moines croient leur être favorables.

INTRODUCTION.

L'usage de se flageller soi-même ne fut introduit qu'environ l'an 1047 ou 1056, du temps de *Pierre Damiens*, et il ne fut toléré des personnes sages qu'avec beaucoup de répugnance. L'auteur rapporte divers exemples, tous propres à faire avoir en horreur et à tourner en ridicule la flagellation.

Voici une anecdote très plaisante à ce sujet, tirée de *Michaël Scotus*.

Un dévot accompagnait sa femme à confesse; voyant que le confesseur la menait derrière l'auteur pour la flageller, il s'écria : « Monsieur, elle est très délicate, je reçois la discipline pour elle. » Cela dit, il se mit à genoux, et le

INTRODUCTION.

confesseur fit son office ; pendant la cérémonie, la femme criait de toute sa force : « Frappez fortement, car je suis grande pécheresse ! » Il y avait peut-être un motif de jalousie dans le dévouement du mari, et une petite vengeance de cette jalousie, dans la femme.

Cette coutume devint fort ordinaire dans la suite, et on la pratiqua jusque dans les rues. Un cordelier un jour donna le fouet en plein midi, sur les fesses, à un docteur en théologie qui avait prêché contre la conception immaculée de la Ste-Vierge, et les femmes criaient : « Mon père, donnez-lui en quatre coups pour chacune de nous. »

INTRODUCTION.

Vers l'an 1260, vint la superstition inouïe de se fouetter soi-même, et la secte des flagellants commença en Italie. Ils allaient tout nus en procession deux à deux, se flagellant dans les rues et dans les places publiques. Cette secte n'avait point d'ailleurs de sentiments opposés à ceux de l'Eglise romaine. Cependant Alexandre IV ne voulut pas l'autoriser, et plusieurs princes chassèrent ces flagellants de leurs états.

Ces observations suffisent pour mettre le lecteur en état de juger de l'Histoire des flagellants par l'abbé Boileau, s'il ne la connaît pas ; et je renvoie ceux qui la connaîtraient au livre lui-même, où

INTRODUCTION.

ils trouveront des choses curieuses et des détails plus étendus.

Je ne puis me refuser au désir d'augmenter la foule des exemples qu'on pourrait citer de la flagellation volontaire, par celui de St-Dominique, surnommé l'*Encuirassé*. Cet ermite ne se flagellait pas seulement pour lui, mais pour expier les iniquités des autres. On croyait alors que cent ans de pénitence pouvaient se racheter par vingt psautiers, accompagnés de coups de fouet. Trois mille coups valaient un an de pénitence, et les vingt psautiers faisaient trois cent mille coups, à raison de mille coups par dizaine de psaumes. Dominique ac-

INTRODUCTION.

complissait cette pénitence de cent ans, en six jours. Il acquittait ainsi les péchés du peuple ; mais cette flagellation continuelle rendit sa peau aussi noire que celle d'un nègre. L'usage de ces sortes de pénitence occasionna l'abolissement des pénitences canoniques. Le principal avantage de celles-ci était de détruire les plus mauvaises habitudes, en faisant pratiquer longtemps les vertus contraires, et non pas en faisant flageller un ermite qui n'était pas coupable. En effet, a dit un certain auteur, le péché n'est pas comme une dette pécuniaire que tout autre peut payer à la décharge du débiteur, en quelque monnaie

INTRODUCTION.

que ce soit ; c'est une maladie dangereuse qu'il faut guérir dans la personne même du malade.

Je serais tenté de croire que ces flagellants, animés d'abord d'un saint zèle et du désir de se mortifier, ont employé la fustigation dans la vue de mater leur chair et de faire pénitence ; mais dupes peut-être de ce même zèle, et la nature ne perdant jamais ses droits, ils ont continué, avec une espèce de fureur, cette douce torture qui les dédommageait du plaisir que leur solitude leur défendait ; car enfin, c'était toujours un plaisir goûté physiquement, même à l'insu du moral.

Brantôme, dans la grave-

INTRODUCTION.

leuse et cynique simplicité de son style (1), dit qu'il a ouï parler d'une grande dame de par le monde, qui ne se contentant de lascivité naturelle, car elle était grande putain et étant mariée et veuve, aussi était-elle très belle ; pour la provoquer et exciter davantage, elle faisait dépouiller ses dames et filles, je dis les plus belles, et se délectait fort à les voir, et puis elle les battait du plat de la main sur les fesses avec de grandes claquades et *blamuses* assez rudes ; et les filles qui avaient délinqué en quelque chose, avec de bonnes verges, et alors

(1) Page 370, tom. 1. des vices des dames galantes de son temps, édit. de Leyde, 1666, in-12.

INTRODUCTION.

son contentement était de les voir remuer et faire des *tordions* de leurs corps et fesses, lesquels selon les coups qu'elles recevaient, en montraient de bien étranges et plaisants. Autrefois, sans les dépouiller, les faisait trousser en robe, car pour lors elles ne portaient point de caleçons, et les claquettait et fouettait sur les fesses, selon le sujet qu'elles lui donnaient, ou pour les faire rire ou pleurer, etc., etc., etc.

Plus loin, il raconte qu'un grand prenait ainsi plaisir à voir sa femme nue ou habillée, et à la fouetter de claquades, et à la voir manier de son corps.

Qu'une fort honnête dame,

INTRODUCTION.

étant fille, était fouettée par sa mère quatre fois tous les deux jours, non pour avoir *forfait*, mais parce que sa mère prenait plaisir à la voir remuer ainsi les fesses et le corps, pour autant en prendre d'appétit ailleurs, et tant plus elle alla sur l'âge de quatorze ans, elle persista et s'y acharna de telle façon, qu'à mesure qu'elle l'accostait, elle la contemplait encore plus. Il dit plus bas qu'un très grand seigneur et prince, il y a plus de quatre-vingts ans, avant d'aller habiter avec sa femme, se faisait fouetter, ne pouvant s'émouvoir ni relever sa nature baissante sans ce sot remède. Je désirerais volontiers qu'un médecin excel-

INTRODUCTION.

lent m'en dît la raison.

Voilà de terribles humeurs de personnes, dit naïvement Brantôme, en parlant de l'homme cité par Pic de la Mirandole, et dont nous avons rapporté l'exemple dans cet ouvrage.

NOTE.

On a vu dans cette introduction que de tous temps les prêtres faisant servir la religion à leurs plaisirs, ont su couvrir de ce masque redoutable les excès honteux où les portait un tempérament fougueux qu'allumaient encore la macération qui tendait à les rendre plus lubriques, l'oisiveté, la tranquillité des cloîtres et la confiance avec-

INTRODUCTION.

gle qu'ils avaient inspirés à leurs sots pénitents.

Le traducteur, n'ayant entrepris que le seul ouvrage de Meibomius, et non l'effrayant tableau des crimes du clergé, et l'histoire générale de la flagellation, prie les lecteurs qui désireraient de plus grands éclaircissements sur cette matière, de consulter :

1^o Essai philosophique sur le monachisme, par Linguet, 1776, 1 vol. in-8.

2^o Nécessité de supprimer et d'éteindre les ordres religieux en France, prouvée par l'hist. philos. du monachisme, ou exposition abrégée de ce que l'on trouve de plus singulier et de plus curieux dans l'institution, la règle, l'éta-

INTRODUCTION.

blissement et la vie des moines de tous les cultes et de tous les pays. *Londres* 1789, 2 vol. in-8.

3° Les prêtres démasqués, ou les iniquités du clergé chrétien. Ouvr. trad. de l'anglais, 1767, in-8, 1 vol.

DE L'UTILITÉ
DE LA FLAGELLATION
DANS LA MÉDECINE
ET DANS
LES PLAISIRS DU MARIAGE
ET DES FONCTIONS
DES LOMBES ET DES REINS.

Voici enfin, mon cher Cassius, le petit traité que je vous ai promis dans une orgie bachique. Vous vous convaincrez, en le lisant, que l'usage de la flagellation n'est pas aussi extraordinaire qu'il le paraît au premier coup d'œil. Je me souviens très bien de l'engagement que j'ai pris de vous communiquer mes réflexions sur cet objet. Ce fut lorsque nous nous trouvâmes

dernièrement à table chez notre ami commun Martinus Gerdesius, conseiller du prince et votre collègue, mais je ne me rappelle pas précisément à quelle occasion je vous dis que les coups et la flagellation servaient quelquefois à la guérison de plusieurs maladies, ce qui vous parut un paradoxe. Quoi qu'il en soit, je vais vous démontrer que l'expérience a confirmé la bonté de ce remède, en m'appuyant sur l'autorité des médecins qui l'ont enseigné et pratiqué.

Titus, disciple d'Asclépiade (A) qui vivait sous le règne d'Auguste, comme je l'ai dit dans mon ouvrage intitulé: *Vies des médecins*,

prétend, livre 2, de *l'âme*, que les *Maniaques* doivent être fouettés pour leur rendre le bon sens.

Cœlius Aurelianus, livre 1, des *passions lentes*, chap. 5, dit que les personnes atteintes de la *mélancolie érotique*, ou qui sont dans le délire, doivent être aussi fouettées, quand les autres moyens n'ont rien fait, et que dans plusieurs individus, cette opération a guéri l'aliénation d'esprit.

Rhazès, livre 1, de la *continence*, chapitre IV, d'après un célèbre médecin juif dont il invoque le témoignage, ordonne de lier la personne atteinte de la manie érotique et de la frapper à grands coups

de poing ou de verges, si les autres remèdes ont été infructueux, et d'administrer ce topique à plusieurs reprises, si le bien ne s'opère pas dès la première fois ; une seule hirondelle, pour me servir de ses termes, ne faisant pas le printemps.

Antoine Gaignier pense (1) comme Rhazès, et Valescus de Tarente s'exprime ainsi (2) :
« si le malade est jeune, il
« faut le frapper sur les fesses
« à grands coups de verges,
« et si l'érection ne se fait
« pas, l'enfermer dans un
« cul de basse fosse, l'y tenir au pain et à l'eau jusqu'à ce qu'il demande par-

(1) *Pract. Tract.* XV. cap. XII.

(2) *Philonium*, lib. I. c. XI.

« don de son invergence, et
« lui faire observer un régime
« rigoureux. »

Si nous en croyons Sénèque, livre 6, *des Bienfaits*, chapitre 8, la flagellation dissipe la fièvre quarte, parce que le mouvement réchauffe et divise l'humeur âcre, épaisse et noire, qui était stagnante dans les viscères, comme le dit fort bien Juste Lipse dans ses commentaires.

Jérôme Mercurialis (B) (1) nous apprend que plusieurs médecins ont ordonné la flagellation à des personnes maigres, pour les engraisser et leur donner de l'embonpoint.

Galien (2) citant à ce sujet

(1) Lib. IV *de arte gymnastica*, cap. IX

(2) *Meth. med.* lib. XIV, c. XVI.

LA FLAGELLATION.

les stratagèmes des marchands d'esclaves, qui se servaient de ce moyen pour les faire paraître plus brillants de fraîcheur et d'embonpoint, ne laisse aucun doute sur l'efficacité de ce remède (1). Il est certain qu'il fait gonfler la chair et attire à elle les aliments. Personne n'ignore que la flagellation avec des orties vertes a le plus grand succès pour raffermir les membres et rappeler la chaleur et le sang dans les parties qui en sont privées.

(1) Combien de nourrices, sans avoir consulté Jérôme Mercurialis, ni Galien, ont recours à ce stratagème qu'elles connaissent par tradition, et claquant les enfants sur les fesses, avant de les rendre à leurs mères, trompent par cet embonpoint factice et momentané, la confiance des tendres parents qui leur ont livré ces intéressantes créatures.

Cælius Aurelianus (1) et Thémison, liv. 1 *des Passions lentes*, veulent que ce soit avec de la fêrule.

Elidæus de Padoue (2) n'hésite pas d'ordonner la flagellation avec des orties vertes sur les membres tendres et délicats des petits enfants, pour hâter l'éruption de la petite vérole.

Thomas Campanella (C), que nous avons autrefois connu à Naples, semble mettre en avant une opinion nouvelle et inadmissible, en attribuant à la flagellation la vertu de guérir les obstructions du bas-ventre. Il ra-

(1) *Lib. II. Chr. c. I.*

(2) *Consil. Med. 282.*

conte (1) que le prince de Venuse (2) un des meilleurs musiciens de son siècle, ne pouvait aller à la garde-robe sans avoir été préalablement fustigé par un valet gagé pour remplir cette fonction ; ajoutant qu'il serait dangereux de retenir sa respiration pendant qu'on se ferait administrer ce remède ; et j'en conviens.

Il est des personnes qui ne peuvent goûter les plaisirs de l'amour, si elles ne sont aiguillonnées par la fustigation. Cette cérémonie étrange les embrase des feux de la lubricité, jusqu'à les faire

(1) Lib. III. *Medicinalium*. c. V. art. XII.

(2) Venuse, aujourd'hui *Venosa*, ville de l'Italie méridionale, dans la Basilicane, près Naples, au pied de l'Apennin. Elle fut la patrie d'Horace.

écumer, et fait dresser vers le ciel cette partie qui constitue la virilité, de manière que son oscillation suit le nombre et le son des coups appliqués, pour ainsi dire en cadence ; et voilà précisément ce que vous rejetiez comme une plaisanterie et une chose incroyable, quand j'en parlai la première fois. Je vais pourtant mettre en usage, mon cher Cassius, tout ce que je crois capable de vous en convaincre en m'étayant du témoignage des auteurs les plus dignes de foi, pour vous prouver que ceci n'est point une innovation, et que le caprice n'a aucune part à cet usage, et j'y joindrai les raisons et les exemples, d'après lesquels di-

vers médecins et moi avons trouvé la chose vraisemblable. Je ne m'étendrai cependant pas beaucoup dans ce moment-ci sur la nécessité d'employer les orties vertes, pour en frapper les parties génitales.

Menghus Faventinus (1) assure qu'elles ont une propriété merveilleuse pour allonger, tendre, grossir et ériger le membre viril, qui, par une parcimonie de la nature, ferait craindre la stérilité.

Pétronne vous apprendra, si vous le consultez, combien elles sont utiles pour guérir l'impuissance, et rendre aux amants leurs forces éteintes

(1) Pract. part. II cap. *de passion, memb. génital.*

par de trop fréquentes jouissances, en faisant parler Encolpe de cette manière :

« Cette partie de mon corps,
« par laquelle j'étais autre-
« fois un Achille, était alors
« entièrement morte et plus
« froide que la neige et sem-
« blait s'être retirée au fond de
« mes entrailles, sillonnée de
« mille rides. Ma verge res-
« semblait à du cuir détrempé
« dans de l'eau, etc. »

Je ne fais ici que transcrire l'auteur qui continue ainsi :

« Enothée, prêtresse de
« Priape, lui ayant promis de
« la lui rendre aussi dure que
« de la corne, mêle du cresson alenois avec de l'avrône,
« en forme un onguent qu'elle
« applique sur ses testicules,

« et armant ses mains d'une
« poignée d'orties vertes, l'en
« frappe légèrement au-des-
« sous du nombril, sur les
« reins et sur les fesses. »

Mais pour revenir à la grande et véritable flagellation, écoutons ce que raconte à ce sujet *Jean Pic, comte de la Mirandole* (D), qui vivait, il y a 150 ans. Il fait ainsi, livre 3, chap. 27, de son ouvrage *contre les astrologues*, l'histoire d'un de ses amis :

« Je connais, dit-il, et il existe encore, un homme dont le tempérament amoureux et les excès n'ont peut-être jamais eu d'exemple. Il ne peut caresser une femme, malgré la violence de ses désirs, s'il n'est auparavant fustigé. En

vain sa raison lui fait regarder comme un crime ce raffinement de volupté, sa fureur pour ce cruel plaisir est telle qu'il encourage lui-même, et accuse de mollesse et de lâcheté celui qui le fouette, lorsque la fatigue ou la pitié lui font ralentir ses efforts. Le patient n'est au comble de ses plaisirs, qu'en voyant ruisseler le sang dont une grêle affreuse de coups a couvert les membres innocents du libertin le plus effréné. Ce malheureux réclame ordinairement pour ce service, avec les plus instantes supplications, la main de la femme avilie dont il veut jouir, lui donne lui-même les verges qu'il a fait tremper dès la

veille, dans le vinaigre, et lui demande à genoux la faveur insigne d'être ainsi déchiré. Plus elle frappe avec violence, plus elle acquiert de droits à son amour et à sa reconnaissance, en lui rendant des feux qu'il n'avait plus, jusqu'à ce que le dernier période de la souffrance et l'épuisement total de ses forces, lui fassent goûter la plénitude de la volupté en égale proportion. Trouvez un seul homme pour qui le comble de la douleur, et cette espèce de torture doivent être celui du plaisir, et si d'ailleurs il n'est pas entièrement corrompu, lorsque, de sang-froid, il connaîtra sa maladie, il rougira de ses excès et les détestera. » Jus-

qu'ici c'est Pic de la Mirandole qui a parlé, mais la même chose est rapportée par *Thomas Campanella* déjà cité, et *Jean Névisan* (E) livre 1 de de ses *Sylves Nuptiales*, art. 130. Si je ne me trompe, l'homme dont parle *Cœlius Rhodiginus* (F) livre 2, chap. 15 de ses *anciennes leçons*, avait ce goût-là de commun avec l'ami de Pic de la Mirandole; et d'après Cœlius, *André Tiraqueau* (G), art. V de son *Traité des Lois du Mariage*. Mais écoutons Cœlius.

« Des personnes dignes de foi, dit-il, assureront avoir connu, il y a quelques années, un homme qui, par un contraste bien étonnant et qu'on

aura peine à croire, joignait au physique le plus froid et le plus inhabile aux plaisirs de Vénus, l'imagination la plus érotique et le génie le plus ardent. Il n'avait d'aptitude, de chaleur et de force pour la lutte amoureuse, qu'à proportion des coups de verge qu'il avait reçus, et vous n'eussiez pu savoir lequel lui causait le plus de volupté, ou de la volupté elle-même, ou de la douleur qui en était la source et l'agent : à moins que la juste proportion de la seconde ne le conduisît à la perfection des délices de la première. Il s'abaissait jusqu'aux prières pour être frappé de verges qu'il avait fait durcir, depuis la veille, dans du

vinaigre. La rage qu'allumaient en lui les désirs, le portait à accabler de reproches et d'injures celui qu'il avait chargé de cet office, dès qu'il frappait trop mollement, et lui faisait remarquer comme imparfaite, infructueuse et nulle, toute séance qui n'était pas terminée par une effusion de sang. Cet homme est, je crois, le seul qui, également avide de plaisirs et de souffrances, ne savourait l'un qu'au moyen de l'autre, et pour qui les plaies, les déchirements et l'effusion de sang fussent et le prélude et le complément des titillations et de la jouissance (1).

(1) Tamerlan, ce fameux empereur d'Asie, qui se faisait appeler *le Fils de*

Othon Brunsfeld (H) médecin célèbre, dans son *Onomastic. Medic.*, rapporte l'anecdote suivante :

De son temps vivait à Munich, résidence des ducs de Bavière, un homme qui ne

Dieu, fut père de cent enfants et vainqueur de cent peuples, se faisait fustiger par esprit de débauche.

Lucien, tome 3, de la traduction de Perrot d'Ablancourt, parle d'un certain Pérégrinus qui avait le même goût. Ce philosophe se fouettait en public au milieu de tout un peuple, et se débarrassait d'une surabondance de liqueur séminale aussi effrontément que Diogène : ce qui leur fit donner à tous deux le nom de *Cynique*. Ce même Pérégrinus, surnommé *Protée*, se fit chrétien, ensuite apostat, et finit par se brûler publiquement aux jeux Olympiques.

« Lorsque sur un bûcher Pérégrin las
[du jour,

« D'un trépas éclatant cherche la renom-
[mée,

« Un *Cynique* orgueilleux s'évapore en
[fumée. »

(Racine. Poème de la Religion, chant 4, page 133, vers 306.)

pouvait s'acquitter envers sa femme du devoir conjugal s'il n'était pas auparavant fustigé à toute outrance. Un fait qui s'est passé sous nos yeux tout récemment et à Lubeck même, vient à l'appui de ce que j'ai déjà raconté.

Un citoyen de cette ville, marchand de beurre et de fromage, demeurant sur la place des moulins, fut, entre autres crimes dont on le chargeait, accusé d'adultère, dénoncé aux magistrats et le procès fait, condamné au bannissement. Une fille de joie avec laquelle cet homme avait depuis longtemps un commerce de libertinage, traduite devant les sénateurs chargés de la justice criminelle et qu'on

nomme *die Gerichts herren*, avoua qu'il n'avait jamais été habile à consommer l'acte de la génération, sans être auparavant fustigé, et qu'après une première course, il lui était impossible d'aller plus loin, si elle ne réitérait l'opération douloureuse et salutaire en doublant la dose (1). Le coupable nia d'abord le fait ; mais pressé par des interrogatoires fréquents et sévères, il fut contraint de tout avouer. J'ai pour garants de la vérité de cette anecdote, les juges eux-mêmes, Thomas *Storning* et Adrien *Moller*, mes amis, et qui, comme vous le

(1) Sénèque parle aussi d'une courtisane qui n'employait d'autre moyen que la fustigation pour réveiller l'amour de son galant, lorsqu'il se refroidissait.

savez, vivent encore. Il y a très peu de temps qu'une personne occupant une des premières places à Amsterdam, fut accusée d'avoir une liaison de débauche avec une fille que pourtant il ne pouvait exploiter, sans avoir été préalablement excité par une ample flagellation. L'affaire ayant été portée devant les tribunaux, la perte de son emploi fut le châtiment de sa lubricité, et longtemps après son aventure, il était encore la fable de la ville. Ainsi, vous ne voudrez, ni ne pourrez, je crois, vous refuser à l'évidence des preuves dont je m'environne pour vous persuader. Tâchons donc de rendre raison, s'il est possible,

d'une chose qui paraît, au premier coup d'œil, si extraordinaire. Si vous consultez les astrologues, ils allègueront l'influence des astres, et diront qu'une puissance occulte et particulière du ciel, est l'unique cause de cette manie aussi extraordinaire que dépravée de certains êtres. Ils vous diront sans doute, avec Pic de la Mirandole, que la planète de Vénus présidant à la conception de l'homme a été croisée et pour ainsi dire frappée par les rayons opposés d'un autre astre, dont elle a contracté la malignité.

Francisc. Junctinus (J) (1)
fait sur cela un très long com-

(1) Chap. 6 de *Judiciis Nativ.*

mentaire ; mais le ciel et les astres étant des causes universelles, et ne pouvant produire dans tel ou tel autre individu des effets si particuliers, Pic de la Mirandole les rejette avec raison et cherche une cause plus immédiate. Il attribue donc le goût dépravé de son ami à une longue habitude, et continue ainsi son histoire : « Lui demandant l'origine d'une passion aussi inouïe, il me répondit qu'il la devait à un enfant : ce début piquant de plus en plus ma curiosité, sur les instances réitérées que je lui fis, pour qu'il m'en développât davantage les causes principales et accessoires, il ajouta qu'il avait passé ses premières

années de collège avec des enfants très débauchés, parmi lesquels le plaisir de se fouetter était très commun et qui attachaient un certain prix à se rendre réciproquement ce service qui prostituait leur pudeur. »

Cœlius est du même avis que Pic de la Mirandole, dont il n'a fait que copier l'anecdote, en adoptant son opinion sur les causes de cet étrange dérèglement. « Ce qui n'est
« pas moins surprenant, ajoute
« ce dernier, c'est que cet
« homme connaissait toute la
« turpitude de cette habitude
« infâme et bizarre, la détestait sincèrement et la réprouvait avec toute la sévérité
« d'un juge inflexible ; mais

« la force de l'habitude l'em-
« portant sur sa raison, il se
« livrait à son invincible pen-
« chant, dans l'instant même
« qu'il le condamnait. Cette
« habitude s'était invétérée et
« avait jeté des racines d'au-
« tant plus profondes, qu'elle
« avait été contractée dès l'âge
« le plus tendre, et s'était con-
« sidérablement accrue par les
« charmes du plaisir qu'il
« avait trouvé à se fouetter,
« dans le commerce criminel
« de ses camarades. Exemple
« frappant de l'importance de
« l'éducation, qui montre
« combien elle est précieuse
« et combien elle décide de
« nos mœurs et de notre con-
« dition, pour le reste de la
« vie. » J'avoue, lui dis-je,

que l'habitude est si puissante qu'elle devient, pour ainsi dire, une seconde nature. Aristote (1) l'a dit, et Ennius après lui l'a répété dans ces termes :

« Un long usage devient
« coutume ; cette coutume
« s'accroît par les réflexions,
« devient habitude, et cette
« habitude, par succession de
« temps, devient enfin pour
« les hommes une seconde
« nature. »

Galien, dans son traité de l'habitude, chap. 2 et 3, a démontré avec beaucoup d'élégance, avec quelle force et quelle tyrannie l'habitude maîtrise toutes nos actions en

(1) *Libr. de Memor. et reminisc. c. 3*
libr. 7 et c. 10. Ethic.

l'appelant une seconde nature (1). Peut-être aussi que, dans le fait mentionné dans Coelius et Pic de la Mirandole, l'habitude a pu, par succession de temps, faire beaucoup à la chose ; mais il n'en est pas de même des hommes de Munich et de Lubeck, cités par Brunsfels et moi. Pourquoi, dit Campanella, qui a déjà parlé plus haut, l'ami de Pic de la Mirandole est-il le seul des compagnons de ses premières fredaines, qui en ait conservé le souvenir et la dangereuse habitude, et pourquoi ceux-ci n'ont-ils pas la même ardeur que lui pour la

(1) Liv. 2, la Tempérance, chap. 4 et liv. 3 *de Simpl.* c. 19.

fustigation ? Les effets et les vices d'une habitude quelconque sont uniformes et doivent être particuliers à chacun des individus qui l'ont adoptée. Il n'est pas vraisemblable que ceux dont nous avons parlé, se soient ainsi prostitués dès leur première enfance, en cherchant à se faire une faible image des plaisirs qu'ils ne connaissaient pas, par des flagellations réciproques. Je félicite au contraire notre vertueuse Allemagne d'ignorer ces raffinements honteux de la débauche, ces pollutions, ces attouchements impurs et scandaleux entre les enfants d'un même sexe ; ou quand, par hasard, quelqu'un s'en est

rendu coupable (si tant est qu'on en puisse citer un exemple) d'en punir sévèrement les auteurs et en effacer l'opprobre au milieu des flammes. Quintilien, dans sa déclamation pour le soldat Marianus dont un tribun avait voulu faire son Ganymède, s'exprimait ainsi jadis, en parlant de nos ancêtres : « Les Germains
« ne connaissent pas même
« le nom de ce crime abomi-
« nable, et l'on vit plus sain-
« tement sur les bords de
« l'Océan (1). » Nous en avons

(1) Vossius pense que les déclamations attribuées ici à Quintilien l'orateur, ne sont ni de lui ni de son grand-père, quoique ce dernier en ait laissé 145. Il les attribue au jeune Posthume qui prit, dit-on, le nom de César et d'Auguste dans les Gaules, avec Posthume son père, l'an 260 de J.-C.

parlé plus amplement dans nos commentaires sur le serment d'Hyppocrate, chap. 19.

L'influence des planètes et celle de l'habitude n'étant point capables de donner à la flagellation la vertu d'exciter à l'amour, voyons enfin à lui chercher une autre cause plus directe et plus naturelle : il faut donc pour cela reprendre les choses de plus haut, et remarquer premièrement que cette flagellation ne se fait que sur le dos ; vérité dont la déposition de la courtisane de Lubeck et autres ne permettent pas de douter ; les parties génitales de l'homme étant de nature par leur délicatesse et leur extrême sensibilité, à ne pouvoir endurer

des coups de verges, et à plus forte raison jusqu'à l'effusion de sang. C'est donc ordinairement sur le dos que se fait cette opération. Les lombes occupent la plus grande partie du dos. Cette partie a pour base cinq vertèbres qui, placées au-dessous de celles de la poitrine, se prolongent et aboutissent à l'os *sacrum*. Elles sont couvertes au dehors de muscles et d'une peau épaisse et grasse, et au dedans des muscles qui l'enveloppent et forment sa partie haute, nommés par les Grecs *Psoas*, d'un muscle de même nom, et par les latins *pulpa* de *palpare*. Ils soutiennent les reins de droite et de gauche, remplissent, par leur étendue,

l'espace de quatre vertèbres et se joignent à la veine cave et à la grande artère. De la veine cave et de la grande artère, les reins (1) reçoivent les grands vases, qu'on nomme émulgents, spermatiques ou lombaires. Il y en a un de chaque côté. Viennent ensuite la veine et l'artère dont les ramifications s'étendent sur toute la substance de ces vases. A droite de la veine cave et sous l'émulgente, la veine droite séminaire prend naissance, et

(1) Le mot de REINS, en Latin REN, RENES, vient du Grec *Reein*, qui signifie couleur, parce que c'est des reins que l'urine coule. Ils sont deux, et ressemblent à ces légumes appelés phaséoles. Leur substance est rouge et dure, couverte d'une membrane déliée et d'une autre grasse, qui est un replis du péritoine. Leur longueur est de 4 ou 5 travers de

l'artère séminaire qui, partant de la grande artère, descend dans le testicule droit. A gauche, l'artère séminaire descendant du tronc de la grande artère, et la veine séminaire de la veine gauche émulgente, se rendent dans le testicule gauche. Ces parties sont composées d'une infinité de nerfs qui prennent leur source dans la moëlle de l'épine, et par lesquels les sucs contenus dans les vertèbres sont filtrés dans les reins dont ils pénètrent non seulement l'enveloppe, mais encore la substance. De la

doigt, leur largeur presque de trois et leur épaisseur de deux. Les Grecs nomment encore les reins OURETERES, c'est-à-dire canaux uréters, parce qu'il y sont contenus, comme il est dit plus bas.

cavité des reins, les canaux uréters se prolongent jusqu'à la vessie à laquelle ils sont attachés. Toutes ces parties ayant la même tâche à remplir dans l'acte de la génération, on les a désignées sous la dénomination de *lombes*, et c'est le sentiment de Marsilio Cagnati (K), livre 4, chapitre 7 de ses diverses leçons. Les auteurs ont fait d'assez exactes recherches sur les fonctions assignées à chacune de ces parties : savoir : les os, les muscles, les reins et les vases, et tous sont d'accord. Cagnati (1) dit qu'elles concourent, chacune selon son emploi, à élaborer la

(1) Lib. 2. *de anim.* texte 35.

semence et perfectionner l'ouvrage de la génération, suivant les lois immuables de la nature, Jérôme *Montuus* (1) et André Tiraqueau, le plus célèbre de vos jurisconsultes, livre 15, de son traité *de la loi des mariages*, art. 40, 41 et 42, sont du même avis après l'examen le plus scrupuleux de cet objet. Consultez l'Ecriture sainte, toute l'antiquité, les auteurs sacrés et profanes, tous n'ont qu'une voix sur la destination des lombes, des reins et des flancs. Plusieurs passages de l'Ecriture sainte nous prouvent que les lombes sont les instruments de la génération. On

(1) *Pract. part.* I. lib. IV, chap. dernier.

lit dans la Génèse, chap. 35, verset XI : « des rois sortiront de vos lombes. » Dans l'épître de St. Paul aux Hébreux, chap. 7, vers. 5 : *vous êtes les enfants d'Abraham et sortis de ses lombes* », et verset 10 : « Levi sortit du même endroit. »

Basile le grand, dans son commentaire sur Esaïe, chap. XVI, dit que dans plusieurs passages de l'Ecriture, l'expression de lombes est employée pour désigner les membres servant à la génération.

Origène (L), Homélie 1, commentant le verset 109, psaume 37 : « mes lombes sont remplis d'illusions », l'explique ainsi : les lombes étant les réservoirs de la se-

mence, le psalmiste indique la nature du péché, en se servant du nom de la partie qui sert à le commettre. L'expression de *ceindre ses reins* était passée en proverbe chez les Hébreux, pour signifier la continence et l'éloignement des voluptés charnelles. Jehovah, livre de Job (1) dit en y faisant allusion : « Ceins tes reins comme un homme courageux », c'est-à-dire réprime la luxure en homme courageux. Isidore (M) livre XI, chap. I de ses ORIGINES, dit qu'il faut l'interpréter ainsi : que le moyen de résister et le préservatif contre la luxure doit être appliqué aux parties

(1) Chap. 39, v. III, et c. XL. v. II.

dont la rébellion et la complexion brûlante nous portent à ce crime. Voyez Suidas, au mot PSOA.

Saint Jérôme dans son commentaire sur Nahum, chap. II, v. 1, parle ainsi : « Regarde ton chemin, affermis tes lombes et arme-toi de courage. »

Saint Mathieu, chap. 3, vers. 4, dit en parlant de St. Jean-Baptiste : « Il portait une ceinture de peau autour des reins. » St. Grégoire de Nazianze, discours 42, et Nicéas dans ses commentaires sur *idem*, nous disent la même chose. C'est aussi dans le même sens qu'il faut inter-

préter Esaïe (1), Jérémie (2), St. Paul (3) et Salomon qui dit en parlant de la femme forte et chaste : « *elle a ceint ses lombes de courage* » (4). St. Pierre (5) dit « *ceindre les reins de son âme* », ce que Montuus, déjà cité, traduit par « *écarter de son âme toute pensée impure et lascive.* » Si je ne me trompe, les Romains ont fait allusion à ces allégories, lorsqu'ils ont dit, *être ceint, porter la ceinture*, pour désigner la sagesse, la modestie et la pureté virginale, et *délier sa ceinture*, pour être, au contraire, l'emblème de

(1) C. 32 v. II.

(2) Chap. I, vers 17.

(3) Epitr. aux Ephésiens, c. IV v. 14.

(4) Prov. ult. vers 17.

(5) Epit. I. vers. XIII.

la dissolution des mœurs, comme je l'ai plus amplement décrit dans la vie de Mécènes. On observe encore aujourd'hui dans les Gaules l'usage de ceindre d'un ruban, cordon ou écharpe de soie, ceux à qui l'on décerne le triomphe littéraire, et qu'ils portent comme un monument glorieux des talents qui les distinguent du vulgaire. Ce qui, selon François Ranchin (1), dénote surtout dans les médecins, la nécessité d'être chaste. La ceinture annonce la contraction des reins, leur inaction, et partant la sagesse qui réprime la rébellion et l'effervescence des

(1) *Commentaires sur le serment d'Hypocrate.*

lombes qui nous portent à la débauche. C'est ce qui a fait croire aux anciens que Diane, déesse de la chasteté, portait toujours une ceinture. La délier était chez eux le premier effet du mariage, et annonçait la désertion de la fleur virginale (1) et cette commission était donnée à l'époux. Aë-

(1) Horace nomme les grâces *decentes*, *pudicas*, lorsqu'elles ont leur ceinture, et *solutis zonis*, quand il veut qu'elles président à ses orgies et aux mystères de la voluptueuse déesse d'Amathonte. Voyez l'ode XXX. liv. I. *O Venus, regina Gnidii, Paphique*, etc.

La ceinture ayant de tout temps été l'emblème de la virginité, une femme ne doit plus la porter. Nos élégantes et nos impures nous en imposent donc bien effrontément, en ceignant leurs tailles, même à 40 ans, d'un large ruban bleu, noir, aurore ou coquelicot. C'est ainsi que la manie des modes nous fait perdre de vue, lors même qu'elle conserve celles que nous avons reçues des anciens, leur sagesse qui cachait toujours des maximes

tius (N) dit (1) que les plaisirs du mariage sont funestes à ceux qui ont les reins ou les lombes faibles, et nommés pour cela *Elumbes*, c'est-à-dire *éreiné*, *érené*. Eustathe a fait passer ce mot en proverbe, en disant *efflanque comme un âne de Mysie*. *Elumbis, qui se se erigere non potest*. En italien, *dilumbato* ; en espagnol, *flaco* ; en anglais, *he that hath feble loynes*. Hadrianus Junius, cent. 6 ad. 48 donne le nom d'âne de Mysie aux éreintés ; ce qui a fait dire à Pétrone

de morale et des emblèmes de vertu dans tout ce qu'ils adoptaient, pour tous les détails qui ont rapport à la vie et au vêtement.

(1) Disc. 3, chap. 100, de son *Tetrabiblos*.

que les personnes ruinées par leurs fréquents sacrifices à Vénus, ont les reins lâches, c'est-à-dire *sans ceinture*. « Encolpe, dit-il, avait publié partout qu'il avait la goutte et les reins de la plus grande faiblesse. » Catulle, épigramme XVI, parle de ceux qui ne peuvent donner un mouvement souple et facile à leurs lombes endurcis. Et Martial, au contraire, livre 5, épigramme 79, dit : « donner à ses lombes souples et lascifs un tremblement voluptueux. »

L'auteur anonyme de l'épigramme XVIII du *Priapeia*, s'exprime ainsi :

« Quand la courtisane Té-
« léthuse agitera-t-elle volup-
« tueusement sur toi ses

« reins souples et lubriques ?

Le mot *fluctuare* peint le mouvement d'oscillation et la manière de s'agiter et de se soulever de bas en haut, comme les flots, en grec, *ricnoustai*, en latin *crissare* (1). C'est de là qu'on a donné le nom de *ricnoma* à une sorte de danse grecque fort lascive (2). Telle est de nos jours celle que nous appelons *la bergamasque*, qui ne se danse que sur les théâtres, ou par des personnes masquées. Juvenal paraît y faire allusion, lorsqu'il parle, sa-

(1) *Indecenter flecti, curvari*, s'agiter, se plier, se courber d'une manière indécente et lubrique.

(2) Les O-Taïtiens ont une danse semblable, et les Espagnols ont le *fendango*. Voyez le voyage en Espagne par le marquis de Langle, tom. I, page 145.

tyre 2, des jeunes Romaines, dont on applaudissait l'adresse à se laisser doucement aller à terre, en agitant leurs fesses avec un tremblement voluptueux.

Arnobé, livre 2. « Une troupe lubrique formait des danses dissolues, sautait en désordre et chantait, tournait en dansant et à certaine mesure, soulevant les cuisses et les reins, donnait à leurs fesses et à leurs lombes un mouvement de rotation qui aurait embrasé le spectateur le plus froid (1). Voyez dans les Lettres grecques celle qui

(1) « Nous valons bien les Romains pour la débauche. Nous avons, il y a cent ans, les danses de caractère, la fricassée, et les rondes de société. Nous avons les danses lascives que les princes

est intitulée, *Megara à Bacchides* sur la Thryallide.

Perse fait allusion à cette danse, lorsqu'il dit des vers licencieux qui remplissent l'esprit de l'auditeur des idées les plus voluptueuses :

« Qu'il fait beau voir là
« nos grands de Rome s'a-
« giter de lascive manière, et
« murmurer d'une voix trem-
« blante, lorsque ces vers li-
« bidineux pénètrent jus-
« qu'au siège des plaisirs (les
« lombes) et qu'une molle
« prononciation chatouille
« leurs sens ! »

Juvenal, satire 6, vers 314,

du sang et la reine faisaient exécuter à Brunoy, à Trianon et à Compiègne, par les acteurs et actrices qui jouaient le théâtre gaillard, pour ranimer leurs majestés épuisées. »

dit, en parlant des flûtes des prêtresses de la bonne déesse :
« On sait à présent ce qui se
« passe aux mystères de la
« bonne déesse, quand la
« flûte agite ces ménades, et
« fait tremblotter voluptueu-
« sement leurs reins ; lors-
« qu'également ivres de sons
« et de vin, elles laissent vo-
« ler leurs cheveux en tour-
« billons, et invoquent Priape
« à grands cris. »

Isidore prétend que le mot lombe, *lumbus*, vient de *libido*, *désir*, parce que c'est dans les lombes que réside chez les hommes la cause de leurs désirs et l'aiguillon de la volupté.

Nicolas Perrot, dans son ouvrage intitulé *Cornucopia*

(O) leur donne la même étymologie. Il fait dériver *lumbi* de *lubendo*, en intercalant une lettre, comme on le pratique assez ordinairement : ainsi de *cubo* on fait *cumbo*; de *pago*, *pango*; de *frago*, *frango*, etc. Voyez le savant Matth. Martinius, dans son *lexion etymologicum*.

Les lombes et les reins qui en forment la plus grande partie ont tous deux les mêmes fonctions, pour peu que vous fassiez attention à leur conformation. On voit dans le livre des Rois, ch. 7. v. 12, qu'ils servent à la génération. « Le fils qui est « sorti de tes reins. »

Tertullien (P) dans son

traité de *la résurrection de la chair*, nomme les reins les réservoirs de la semence.

Le prêtre Hésychius (ou autrement dit par corruption, Isicius) dans ses commentaires sur le *lévitique*, liv. I, dit que les reins sont les dispensateurs de la liqueur séminale dans le coït; et plus loin : c'est dans les reins que se forment et se conservent les fluides destinés à la génération.

St. Augustin, psaume 7, v. 2, dit que par les reins, on entend les plaisirs de l'amour.

St. Jérôme commentant Nahum, dit que tout ce qui a rapport au coït émane du ministère des reins, et répète à peu près la même chose

LA FLAGELLATION.

dans son commentaire sur Ezéchiél. chap. 16.

On lit dans Jérémie (1) et dans l'Apocalypse (2), sondant les reins et les cœurs : ce que Nicolas de Lyre (Q) explique par, examinant et punissant nos concupiscences et nos mauvaises pensées, l'Ecriture sainte désignant par le *cœur*, nos pensées, et par les *reins*, les mouvements de la chair. C'est par cette raison que David (3) prie le Seigneur de brûler ses reins et son cœur, expression adoptée par l'Eglise dans ce passage d'un hymne :

« Brûlez nos reins et nos

(1) Chap. 17, vers. 10.

(2) Chap. 2, vers. 20.

(3) Ps. 26, vers. 2.

cœurs, ô mon Dieu, du feu de l'Esprit saint, afin que nous vous servions purs et chastes de corps et de cœur, et que nous nous rendions dignes de votre amour par l'innocence de notre vie. »

On voit dans l'Exode XII, v. 2, qu'il était prescrit aux Israélites qui mangeaient l'agneau pascal, de ceindre leurs reins, et tous les théologiens s'accordent à entendre par là qu'ils devaient se garder de toute action et pensée charnelle.

Ausonne, épigramme 13, dit, se servir de ses reins, pour *se livrer à la volupté* « *Sers-toi de tes reins.* » On dit chez nous, en badinant, que ceux qui sacrifient à la

déesse de Cythère, *purgent leurs reins*.

Hyppocrate, dans son traité des maladies internes, Aristote dans ses problèmes (1), Galien (2) Aëtius (3), dans *Tetrabiblos*, Avicennes (4), (R) et quantité d'autres médecins, nous apprennent que les jouissances trop fréquentes ruinent les reins; ce qui a fait dire à Fulgence (S) dans sa mythologie (5) que les reins sont consacrés à Vénus. Fulgence, liv. 5 de sa mythologie, dit dans la fable de Thétis et Pelée, d'après la physiologie de Démocrite, que les

(1) Section IV, probl. 2.

(2) Lib. VI. comment. VI.

(3) Disc. 3, c. VIII. lib. I.

(4) Liv. III, fen. XII. trait. II. c. XI.

(5) Liv. III.

payens avaient consacré chaque partie de notre corps à une divinité particulière : la tête à Jupiter, les bras à Junon, les yeux à Minerve, la poitrine à Neptune, la ceinture à Mars, les reins à Vénus, et les pieds à Mercure (1).

Varron, celui des Romains qui avait le plus d'érudition, au jugement de Quintilien (2), si vous voulez remonter à la source pour trouver la véritable étymologie du mot, fait dériver *Renes* du grec *Upo tou rein*, c'est-à-dire ruisseaux d'où coule l'humeur

(1) « C'est ainsi que les anciens mettaient la morale à la portée de tout le monde, par des emblèmes ingénieux, et sous le manteau du culte religieux. »

(2) Institut. orator. lib. 10, cap. 1.

obscène, nom qu'il donne au fluide séminal, ne vous y trompez pas, si nous devons en croire Isidore (1) et Lactance (2). Il ne faut donc pas entendre par humeur obscène, cette sérosité saline contenue dans la vessie, ainsi que plusieurs l'ont cru. Isidore expliquant Varron, dit que les veines et la moëlle de l'épine, filtrent dans les reins une liqueur claire et subtile qui, détachée et provoquée par la chaleur que communique l'acte vénérien, descend des reins dans les testicules, et personne ne peut, avec un peu de bon sens, imaginer qu'il s'agisse ici de l'urine.

(1) Orig. lib. 10. chap. 1.

(2) Ouv. de dieu, chap. 14.

Les Hébreux, par le mot *reins*, désignant la concupiscence, emploient deux mots qui signifient en français *désirer ardemment*. Les reins étant situés dans les lombes, vers les parties latérales de la région supérieure du bas-ventre, on les a cru nécessaires à la génération.

Dans Ovide, livre I des amours, Elégie XII, la plus chaste des femmes, ou du moins qui passait pour telle, voulant éprouver la vigueur de ses prétendants, leur montre un arc et leur ordonne d'essayer de le bander.

« Pénélope éprouvait la
« force de ses amants en les
« défiant de bander un arc de
« corne, afin de voir celui

« d'entr'eux qui avait les
« reins les plus forts. »

Pénélope le dit elle-même,
dans l'épigramme 69 du *Pria-*
peia, où le poète la fait parler
ainsi à ses galants assemblés.

« Personne ne bandait
« mieux que mon cher Ulysse,
« l'arc que je vous présente,
« soit l'effet de la force des
« reins (*laterum*) ou de l'a-
« dresse. Puisque je l'ai perdu,
« essayez de le bander, et ce-
« lui que je trouverai vrai-
« ment homme, mâle et vi-
« goureux et digne de le rem-
« placer, sera mon époux. »

Martial, liv. VII, épig. 57, dit :
essayer ses reins, pour éprou-
ver ses forces aux combats de
Vénus.

Ovide, liv. II, élégie 10 des

amours, dit: donner de la force aux reins *pour* exciter à la volupté.

« La volupté donnera à mes
« reins tout ce qui peut ra-
« nimer mes forces. »

Apulée, livre VIII, appelle *industrie, souplesse des reins*, l'avantage précieux d'une vigoureuse construction, pour la lutte amoureuse. Parlant des débauches des prêtres de la déesse Syrienne, « Ils amènent, dit-il, souper avec eux, un paysan d'une taille et d'une force de reins extraordinaires. »

Juvenal et Ovide disent: *ménager ses reins, s'abstenir des plaisirs de l'amour*. Le

premier, sat. VI, dit en parlant d'un Catamite (1) :

« Que ne laisses-tu dormir
« auprès de toi, cet enfant
« soumis, paisible et désinté-
« ressé, cet enfant qui jamais
« ne te reproche d'avoir mé-
« nagé tes flancs, et de ne pas
« le caresser autant qu'il le
« désirerait. »

Et le second, livre II, de l'art d'aimer.

« Ne ménagez pas vos flancs,
« c'est d'eux que dépendent la
« fidélité de votre maîtresse,

(1) Les anciens nommaient *Catamiti*, *Ganymedes*, *Concubini*, ces jeunes garçons qui tiraient un grand profit de la prostitution de leurs corps. Péronne leur a fait donner le nom de *Gitons*, et depuis, les favoris de nos rois furent appelés *Mignons*, de *mi*, qui signifie *mon*, et de *nino*, mot Espagnol qui veut dire *petit enfant et caressé*. (Ménage et Furetière.)

« la paix et le bonheur de vos
« amours. »

Martial, livre XI, épi-
gramme 105, emploie l'expres-
sion de rompre ses reins, pour
fournir trop souvent la car-
rière amoureuse.

« Et tu prolonges jusqu'au
« grand jour les transports
« libidineux qui épuisent et
« rompent tes reins. »

Et plus loin, livre XII,
épig. 99.

« Bassus, tu te romps les
« reins, mais avec des jeunes
« gens bien fournis de poils. »

Tibulle ou quelqu'autre
auteur, dans ses Iambes à
Priape, s'exprime ainsi :

• Dans mes vaisseaux enflés la liqueur prolifique
• Trop longtemps ménagée, irrite mes transports,
• Et rien ne peut calmer ma fureur érotique
• Que la tendre Vénus, secondant mes efforts,
• Sur le sein d'une belle amoureuse et lubrique,
• N'ait, en brisant mes reins, dégagé leurs ressorts.

Pétronne, dans sa satire, dit, *arracher les flancs*. (Je craignais que Giton ne m'arrachât les flancs.)

Il donne en plusieurs endroits, aux flancs de ceux qui se sont ruiné le tempérament, les épithètes de *fatigués, invalides, épuisés, desséchés et morts*.

Ovide, livre III, des amours
Elégie X, dit :

« J'ai vu sortir de chez vous,
« votre adultère épuisé, traî-
« nant à peine ses flancs des-
« séchés et sans vie. »

Catulle, Epigramme 7.

« Pourquoi ne nous montres-
« tu pas tes flancs épuisés. »

Priape, s'exprime ainsi, épi-
gramme 25 du *Priapeia*, déjà
cité :

« Vous voyez comme je
« suis arrangé et dans quel
« état déplorable la débauche
« m'a conduit. Je suis abso-
« lument ruiné, pâle et dé-
« charné. Mes flancs sont en-
« tièrement épuisés, une toux
« affreuse m'arrache la poi-
« trine et je crains de cracher
« ma vie avec cette salive
« dangereuse. »

Suétone, dans la vie de Caligula, chap. 37, dit que Catulle, jeune homme de maison consulaire, reprocha à ce monstre de lubricité « d'avoir
« assouvi sur lui sa brutale
« passion et de lui avoir épuisé
« les reins par ses criminels
« embrassements. »

Dans Apulée, livre VIII. Le jeune homme qui servait aux

plaisirs infâmes de la déesse Syrienne, dit à l'âne qui venait le remplacer dans cette fonction :

« Puisses-tu vivre long-
« temps, plaire à tes nouveaux
« maîtres, et me donner le
« temps de réparer mes forces
« et *mes reins* qu'ils ont
« épuisés. »

Tous les passages que j'ai déjà cités rendent la chose aussi claire que les rayons du soleil dans un beau jour d'été, pour me servir ici des expressions de Plaute.

Nous ne pouvons donc regarder comme nouvelle et suspecte, une opinion adoptée et conservée par le suffrage unanime de toute l'antiquité et le témoignage des saintes Ecri-

tures, que les lombes, les parties voisines, et les reins sont les instruments de la génération. Or une chose généralement reconnue et avouée des savants, comme disent vos jurisconsultes, mon cher Cassius, ne peut être absolument fausse. Il n'y a de probable, dit Aristote, liv. 1 de ses topiques, chap. 1, texte 7, que ce qui paraît tel à tout le monde ou au plus grand nombre, et surtout, à ceux dont on connaît la prudence et le génie, et qui se sont illustrés par les profondes connaissances. Il est donc important d'en chercher la raison avec la plus scrupuleuse attention, et d'établir, quand nous l'aurons trouvée, com-

ment les coups de verges appliqués sur le dos ou sur les lombes, subtilisent, embrassent les esprits et nous rendent habiles à savourer les délices de la jouissance (1).

Marsilius Cagnatus et Montuus attribuent tout aux lombes, puisqu'ils sont composés des parties ci-devant détaillées, c'est-à-dire, des vertèbres, des muscles, des reins, des veines, des artères

(1) Nous ne pouvons mieux faire pour appuyer les observations faites jusqu'ici par Meibomius, sur l'utilité de la flagellation, que de citer M. l'abbé Chappe d'Auteroche, de l'Académie des Sciences. Ce savant abbé mourut en Californie, quelques jours après son observation du passage de Vénus sur le soleil, en 1760. Il avait accompagné dans cette importante mission, MM. de la Condamine, l'abbé de la Caille, Joseph de Jussieu, Godin des Odonnais, Couplet, Lemonnier, Bougues, Verguin, Morainville,

et des nerfs, en donnant néanmoins le premier rang aux veines et aux artères spermaticques qui fournissent la matière de la semence, contiennent le fluide qui commence à blanchir et à s'épaissir, est déjà sperme, ou va le devenir, et de là le transmettent dans les testicules. Ce fluide étant trop abondant dans les veines et les artères, s'y trouvant gêné, et cherchant à se

Clairaut et le Camus. Il remarque dans son voyage en Sibérie, fait par ordre du roi en 1761, tome 1, page 339, que les coups de verges que l'on donne dans les bains de vapeurs, en Russie, donnent de l'activité aux fluides et du ressort aux organes. *La flagellation*, dit-il, *anime les passions* ; et nous devons en croire cet estimable littérateur, qui voyageant en philosophe, ami de l'humanité, s'est attaché à observer tout ce qui peut influer sur la population.

Le lecteur qui désirerait de plus grands

répandre au-dehors, excite des picotements agréables, le prurit vénérien, des irritations, le besoin de s'en décharger et des pollutions nocturnes, surtout chez les personnes qui, se couchant sur le dos, communiquent trop de chaleur aux parties génitales. Barth, Montagnana (1), le philosophe Nemesius [T], (2), Joh. Matthæus (3), Garyopontus, médecin latin moderne (4), et Senner [U], notre

détails sur cette matière, peut consulter l'excellent ouvrage de l'abbé Boileau, qui a pour titre: Histoire des flagellants, où l'on fait voir le bon et le mauvais usage des flagellations, etc. *Amsterdam* 1701, in-12.

(1) Consil. med. 37.

(2) De la nature de l'homme, chap. 27.

(3) *Quæst. med.* 90.

(4) *Pract.* lib. 3. cap. 34.

professeur et notre ami, homme respectable, lorsqu'il vivait, (1) Pierre Lauremberg, *in procestriis annotat. anat. lib. I. cap. IV*, et enfin Gaspard Hoffmann, disent tous la même chose, quoiqu'ils ne s'expliquent pas de la même manière.

B. Montagnana, dit en examinant un passage d'Avicenne, (2) qu'il faut remarquer pourquoi ce médecin attribue l'impuissance à la faiblesse des reins ; et après avoir dit que la matière séminale acquérait le dernier degré de perfection, en raison du degré

(1) *Pract. lib. 3. c. 1. sect. 1. part. VII.*

(2) *Lib. XIX. Fen. 3. c. de renibus et ren. calc.*

de chaleur et de force répandues dans les testicules, il ajoute qu'elle doit nécessairement être préparée dans les régions supérieures, dans les parties où la digestion se fait le plus promptement, comme dans le foie et les reins, et par conséquent ou plus éloignée ou plus rapprochée, suivant la constitution de chaque individu. Il conclut enfin qu'il est impossible que la véritable semence se forme et acquière toutes les qualités requises, si les parties où elle doit s'élaborer, c'est-à-dire le foie et les reins sont vicieuses, mal organisées et n'ont pas entre elles un ordre et une connexion uniformes.

Némésius croit que les reins

n'épanchent dans les testicules qu'une sérosité saline qui n'excite seulement dans ces parties que le prurit et la chaleur du désir, et remplissent ainsi leur ministère dans l'acte de la génération. « Les reins, dit-il, servent à épurer le sang, et ne sont dans le coït qu'une cause irritante et secondaire. » Les veines qui se rendent dans les *didîmes*, puisent dans les reins un acide qui irrite le désir, de même que les humeurs âcres qui se glissent entre cuir et chair, y causent des démangeaisons. L'enveloppe de ces corps glanduleux étant plus tendre et plus délicate que la peau du reste du corps, cet acide irrite et aiguillonne plus vivement

les organes de la volupté, et c'est cette âcreté mordicante qui procure les pensées lascives, provoque la fureur amoureuse et opère l'éjaculation de la semence. Voilà mot pour mot ce que dit Isidore ci-dessus cité, et Joh. Matthæus ne diffère de lui, qu'en ce qu'il attribue plus de faculté au rein gauche qu'au droit : « la veine gauche « séminaire, dit-il, étant placée avec l'émulgente, près « du rein gauche, fournit un « sang mêlé d'une substance « aqueuse et salée, qui occasionne le prurit, et sert de « stimulant à la jouissance. »

Lauremberg donne aux reins l'emploi de la génération, et ne s'explique pas

autrement que Garyopontus.

Il définit les reins un tissu de muscles et de nerfs étroitement liés aux corps caverneux qui contiennent une liqueur séminale. Il leur attribue l'opération de la spermatose, et croit que c'est en eux que le fluide régénérateur est contenu et élaboré. C'est aussi l'opinion de Sennert, quoiqu'il en donne une toute autre raison, en s'expliquant plus clairement et d'une manière qui approche plus de la vérité anatomique, que celle de Garyopontus, qui ne paraît pas la connaître beaucoup. Sennert dont l'exemple est suivi par Hoffmann, prétend que les reins ne servent pas seulement à communiquer

une irritation voluptueuse aux parties de la génération, mais encore à perfectionner le fluide séminal et à le transmettre. Il infère de là, premièrement que les reins ont un ^{re} parenchyme particulier, qui ne diffère pas beaucoup de la substance du cœur et du foie, et c'est aussi le sentiment d'Arétée (1).

On ne peut refuser à ce parenchyme particulier la faculté que lui donne Galien (2) d'élaborer le sang : faculté qui lui est commune avec le parenchyme de tous les autres vaisseaux. Kariesatos et Jean Beverovicus, chap. 2 de son livre sur la pierre de la ves-

(1) Lib. 2. c. III. *de morbis diut.*

(2) Lib. 6. *de decret. Hippocr. et Plat.*

sie, l'ont démontré d'une manière évidente. La veine émulgente étant la plus considérable de celles qui prennent naissance dans la veine cave, et voiturant dans les reins plus de sang qu'il n'en faut pour les alimenter, et l'artère étant aussi trop grande pour filtrer et dépurer les sérosités, il est vraisemblable que la nature qui ne fait rien sans dessein, n'a donné tant de capacité à ces vases, que pour les faire concourir à ses vues, dans une opération particulière. Il conclut donc que cette opération n'a d'autre but que de porter dans les reins le sang des artères, qui se mêlant ensuite, dans leur substance, avec le sang des veines,

et y changeant de nature, forme la base de la composition de la semence qui descend ensuite dans les testicules. Ce qui confirme l'opinion de Sennert, c'est que des diverses conformations des reins et des vases dans lesquels la nature se plaît à créer des bizarreries, pour s'amuser, il résulte qu'il y a des hommes plus amoureux les uns que les autres, et d'une complexion beaucoup plus vigoureuse. Salomon Albert et Jean Riolan (1) nous en offrent des exemples. Tous deux faisant la dissection d'un criminel, disent lui avoir trouvé trois émulgentes et les veines spermaticues dans chaque côté,

(1) Antrop. liv. 2. chap. 27.

qui sortaient des émulgentes. Sal. Albert infère de là que cette prodigieuse abondance de vaisseaux et de semence devait nécessairement opérer chez cet homme l'insatiable salacité et les désirs sans cesse renaissants dont il se plaignait encore quelques instants même avant son supplice. Riolan écrit que le sien fut pendu pour trigamie, parce que son trop plein d'existence et de force l'avait contraint à épouser trois femmes à la fois (1).

Philippe Salmuth ayant fait la dissection de deux hommes morts du mal vénérien, trouva

(1) Tel était de nos jours Mirabeau l'ainé, député à l'Assemblée constituante. (*Note de l'éd.*)

que les reins du dernier étaient trois et même quatre fois plus grands que ceux des hommes ordinaires. Sennert demande ensuite, dans le cas où cette opinion serait rejetée, d'où proviennent les sels volatils qui affectent l'odorat à l'approche de plusieurs animaux non châtrés, qui s'exhalent de toutes les parties de leur corps, mais dont la perception est beaucoup plus sensible dans les reins et surtout des adultes, ce qui ne se rencontre pas dans les individus de l'âge le plus tendre, ou qui n'ont pas encore été accouplés. Il ajoute encore, d'après Oribase (1), que la surabondance de liqueur sé-

(1) Lib. 6. cap. XXXIX. *collect.*

minale trop long temps retenue dans les vaisseaux nuit aux reins ; que les médecins regardent comme la preuve de l'excessive chaleur de ces parties, le penchant au libertinage, les songes lascifs et les pollutions nocturnes qui en sont le résultat. Les physiiciens disent de plus que la qualité de la semence dépend de la constitution des reins. De même qu'une érection fréquente marque la chaleur des reins, de même une longue continence et l'éloignement des plaisirs de l'amour désignent leur température glacée.

Alex. Trallien (1) et

(1) Médecin et philosophe du sixième siècle. Liv 2. chap. 9.

Arétée (1) nous apprennent que dans la gonorrhée simple, on diminue la force et la quantité du fluide séminal, en appliquant des remèdes qui ont cette vertu, sur les lombes, vers la région des reins.

Pline (2) vient encore à l'appui de Sennert, et dit que des lames de plomb attachées sur les lombes et les reins, tempèrent par leur fraîcheur les transports de la passion amoureuse, et il cite à ce sujet l'exemple de l'orateur *Licinius Calvus* qui se servit avec succès de ce remède pour arrêter un flux involontaire de semence.

(1) Liv. 2. de ses *Chron.* chap. 7.

(2) Liv. 34. chap. 18.

Galien (1) rapporte que les athlètes ceignaient pareillement leurs reins de ces lames de plomb, pour empêcher les pollutions nocturnes et amortir les feux de l'amour ; il ne trouve pas de meilleur remède au priapisme qu'un emplâtre d'huile rosat épaissi avec de l'eau froide et appliqué sur les lombes.

Cœlius Aurelianus (2) outre les lames de plomb, ordonne des éponges imbibées à froid avec le marc de raisin.

Aëce (3) et Théodore Priscien (4) recommandent non

(1) Liv. 5 *de tuendâ valct. c. ult.* lib. 6 *de loc. adf. c. ult.* et lib. 14. *méthod. méd.* cap. 7.

(2) Liv. 5 Tard. pass. cap. 5.

(3) Tetrabiblos I. disc. III. chap. 32 et 33.

(4) Liv. 2 c. XI.

seulement l'application des lames de plomb sur les lombes et les rafraîchissants, mais encore défendent de se coucher sur le dos, pour ne pas augmenter le mal, par l'extrême chaleur que cette position communique à ces parties.

Oribase [V] (1) et Paul Éginète (2) sont du même avis. Ce dernier défend même dans la gonorrhée simple, tout médicament qui provoque les urines, comme très nuisible aux reins qui sont placés dans la région des lombes.

Avicenne (3) l'a prouvé, et cite entre autres symptômes

(1) *Synops.* Lib. 9. c. 39 et 40.

(2) Lib. 3. c. 55 et 56.

(3) Lib. 3. *Fen.* XIX. c. 1X.

de l'épuisement et de la défection des reins, le défaut d'érection dans le coït. Il donne pour cause de la faiblesse de ces parties, la trop fréquente émission des molécules organiques, et nous apprend (1) que le seul moyen de leur rendre toute leur vigueur, est l'abstinence des plaisirs qui les en ont privées.

Aaron, médecin célèbre, cité par Rhasès (2) dit aussi qu'il faut attribuer le défaut d'érection, au foie et aux reins.

Aristote (3) dit, qu'excepté l'homme, aucun des animaux n'est sujet au flux involon-

(1) Cap. XI.

(2) Liv. 2 de la Contenance.

(3) *Problèm.* Sect. 10. *Prob.* 19.

taire de la semence, parce qu'ils ne se couchent point sur le dos. On en excepte pourtant les chevaux de course dont les lombes et les reins échauffés par le mouvement que leur communique le cavalier, les rendent plus enclins à l'acte vénérien. Voilà l'origine de la coutume qu'observaient les dames d'Athènes, pendant les Thesmophories (1)

(1) Les Thesmophories étaient des sacrifices et des fêtes en l'honneur de Cérés *Thesmophore* ou *Législatrice*, pendant toute la durée desquelles on s'envoyait par toute la Sicile des gâteaux faits avec du miel et de la graine de Sésame. On donnait à ces gâteaux la figure des *parties naturelles de la femme*, pour lesquelles les Syracusains avaient tant de vénération et d'amour qu'ils les portaient en cérémonie à ces fêtes célèbres. Les Romains, lorsque leurs mœurs furent dépravées, firent construire des vases dont ils se servaient à leurs repas et auxquels ils donnaient la figure de la partie virile pour laquelle ils

d'éviter les caresses de leurs époux, et de coucher seules.

Ovide en parle ainsi, livre II de ses métamorphoses, fable IX. « Elles mettaient au
« nombre des choses défen-
« dues les plaisirs de l'amour,
« et les attouchements des
« hommes dont elles se se-
« vraient pendant neuf jours. »

Elles dressaient leurs lits

avaient tant de passion. Ce qui a fait dire à Juvenal, satire 2 : *Vitreο bibit ille Priapo : Celui-là boit dans un priape de cristal.*

La Sésame est une espèce de blé, selon Pline, et de légume, selon Columela, que les apothicaires d'Italie nomment *Gingeo-line*. Il ressemble au millet. Son huile est fort estimée et a la vertu de rendre stérile. Pline dit qu'il fut apporté des Indes. Ses feuilles sont rouges et ses fleurs vertes. Sa graine est blanche et renfermée dans de petits boutons, comme celle du pavot et sa racine est blanche pareillement. On n'en sème guère, parce qu'on prétend qu'il rend la terre stérile. Son nom en latin est *Sesamum*.

avec les branches et les feuilles de l'*agnus-castus*. (1) Le *Vitex* est un arbrisseau dont l'odeur combat les pensées amoureuses et écarte les songes lascifs C'est pourquoi elles jonchaient leurs couches solitaires, des feuilles de cet arbrisseau, pour altérer la force et la chaleur du fluide

(1) *L'agnus-castus*, nommé par les Grecs *chaste*, par les Latins, *Vitex*, est un arbrisseau qui ressemble beaucoup à notre *Saule d'Amérique*. Il croît sur le bord des rivières et des torrents. Ses branches sont noueuses, longues et flexibles, ses feuilles assez ressemblantes à celles de l'olivier, ce qui l'a fait nommer par *Mathiole* *olivæ agnus*, mais plus molles. Ses fleurs sont purpurines et quelquefois blanches. Son fruit est comme le poivre, chaud et astringent. Il y en a de blanc et de noir.

Arnaud de Villeneuve exagère les propriétés de l'*agnus-castus* avec une confiance qui étonne dans un homme instruit. Il assure que le moyen le plus sûr de conserver sa chasteté, est de porter habituellement un couteau dont

séminal, rafraîchir leurs reins et les parties voisines, et émousser les aiguillons de l'amour. Voyez à ce sujet Dioscoride (1), Pline (2), Ælien (3) et Galien (4).

On emploie aussi pour donner la vigueur nécessaire aux exercices de Vénus, les reins

le manche serait fait avec le bois de cet arbrisseau. Le préjugé des anciens sur ce végétal s'est perpétué jusqu'à nous, et l'on fait encore dans les monastères, usage intérieurement et extérieurement des semences et des feuilles de cet arbrisseau, en se faisant une ceinture de ses branches ou une émulsion de sa semence avec l'eau de nénufar. Voyez ce que rapporte à ce sujet M. de Lignac dans son traité de l'homme et de la femme, considérés physiquement dans l'état du mariage... Lille 1773. *in-12*, tom. premier, pages 100 et suivantes.

(1) Liv. I. Chap. CXVI.

(2) Lib. XXIV. cap. IX.

(3) De anim. lib. IX. c. XVI.

(4) Lib. VI. de Simp. med. fac. chap. 34.

de certains animaux, et principalement du bouc.

Aëce, déjà cité, recommande l'usage de la chair du *scinc-marin* (1), prise de ses reins ou des environs, comme très propre à opérer l'érection de la verge. Peut-être est-ce une espèce d'analogie et une conformation semblable à ceux de l'homme, qui a fait attribuer aux reins de cet ani-

(1) Le *Scinc-marin* est une espèce de petit crocodile terrestre, que sa qualité anti-vénéneuse a fait entrer dans le fameux Mithridate, et sa vertu aphrodisiaque dans l'électuaire *Diasatyrion*.. Ce lézard en Egypte et en Arabie, ne se nourrit que de plantes aromatiques. Les paysans d'Egypte, portent de ces lézards au Caire, d'où par Alexandrie, on les transporte à Venise et à Marseille, pour les disperser dans toutes les pharmacopées de l'Europe. Les Arabes et les Egyptiens s'en servent pour s'exciter à l'amour. Les Européens le rejettent, parce qu'il rend *maniaque* ; au reste le scinc-marin résiste

mal la propriété de les aider et de les exciter à remplir le devoir de la génération ; de même que l'on ordonne à ceux qui sont inhabiles à s'en acquitter, entre autres médicaments, les frictions, les emplâtres chauds, non seulement sur les parties honteuses mais encore aux reins, les diurétiques violents, comme les cantharides, et le soin de se coucher sur le dos, pour maintenir la région des lombes dans un degré de cha-

au venin, et augmente la semence. Dioscoride recommande la chair qui est autour de ses reins. Galien dit que ce sont les reins mêmes qu'il faut employer. Pline veut que ce soit la dépouille et les pattes. M. Lemery s'est déterminé pour l'usage des reins, qu'il ordonne de réduire en poudre, il en fixe la dose à 72 grains. On ne saurait enfin être trop en garde contre la violence de ce remède.

leur nécessaire pour rappeler les forces languissantes, rendre la semence prolifique, et précipiter sa descente dans les testicules. Rhasès (1) dit que toutes les fois que l'on se frottera les reins avec des médicaments chauds, le membre viril augmentera de grosseur et de fermeté, et l'érection sera complète.

Misish, médecin arabe, dans sa somme de Rhasès, dit aussi que le seul moyen de s'exciter aux plaisirs de l'amour, est de donner beaucoup de chaleur au dos, comme celui de diminuer la fougue d'un tempérament lascif, est, en prenant cette sage précaution en sens in-

(1) Lib. XI, *Contin.* c. V.

verse, de l'en priver, en se couchant sur des feuilles froides. Nous concluons donc de tout ceci, que les lombes sont les premiers instruments de la génération, selon leur constitution et l'emploi que la nature leur a confié; et suivant Cagnati, les veines et les artères y portent la matière et les esprits; que le premier organe des reins est le parenchyme (1), où le fluide séminal commence à s'élaborer, à devenir prolifique et recevoir enfin dans les vases séminaires le degré de perfection qui lui est nécessaire: c'est l'opinion de Sennert et

(1) Mot grec qui signifie *engendré par la masse et l'épaississement d'un suc*. Le foie est le premier de tous les parenchymes.

la nôtre. Il ne faut pourtant pas rejeter celle de Némésius, d'Isidore, de Matthæus et de Laurenberg, qui prétendent qu'il se mêle à ce fluide une certaine sérosité saline, une humeur mordicante filtrée des reins dans les testicules, et dont l'effet est de causer le prurit vénérien et l'érection avec de violents désirs de la jouissance. Ce que le grammairien Papias a répété, sur leur autorité, dans son vocabulaire.

Nous avons, je crois, suffisamment prouvé que la flagellation sur le dos ou sur les lombes est du plus grand effet pour rendre la vigueur éteinte par les excès de la volupté, et vous ne devez plus être sur-

pris que ces hommes, que la débauche a mis au rang des bêtes, ces monstres épuisés de luxure, et victimes d'un hon-teux désordre, ayant cherché dans l'opération douloureuse de la flagellation, un remède à l'épuisement, à la faiblesse de leurs reins, et à la perte totale de leurs forces, sans parler de ceux qui, moins coupables à la vérité, ne doivent ces accidents qu'à un trop violent amour pour une épouse, ou à un physique froid, vicieux et mal organisé. Il est probable que la flagellation donne aux parties relâchées et refroidies, une commotion violente, une irritation voluptueuse qui les embrase et se communique à la se-

mence, ajoutez à cela que le sentiment aigu de la douleur des parties frappées, subtilise et précipite le sang avec plus d'abondance, attire les esprits, et fournissant aux parties de la génération une chaleur excessive, procure à l'homme libidineux qui cherchait en vain le plaisir, le moyen de consommer l'acte de la génération, malgré la nature même, et de multiplier ses jouissances criminelles au-delà des bornes qu'elle a assignées à ses forces (1).

Voilà mon avis, mon cher Cassius ; mais, direz-vous, cet expédient honteux n'est mis en usage que par les libertins

(1) Rabelais faisant allusion à cette manière de se procurer des forces pour la

dont vous m'avez parlé, afin que remédiant à l'extinction de leurs facultés, fruit de leurs excès de débauche, ils puissent les continuer, et se vautrer de plus belle dans la

lutte amoureuse, dit *se frotter le cul au panicaut* (†) *vrai moyen d'avoir au cul passion.*

Une femme en mélancolie
Par faute d'occupation,
Frottez-moi lui le cul d'ortie,
Elle aura *au cu passion.*

Extrait du Ducatiana.

Nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'ajouter encore une preuve aux observations de Meibomius, en faisant part à nos lecteurs d'une anecdote, non seulement étroitement liée au sujet que nous traitons, mais encore intéressante par la réputation de celui qui en est le héros. Il s'agit d'un chevalier romain, gouverneur d'Égypte, ami d'Auguste et de tous les beaux esprits de son temps, d'un poète charmant

(†) *Le Panicaut est une espèce de chardon qu'on appelle à cent têtes, en latin eryngium. Ses feuilles sont bonnes à manger, lorsqu'elles sont tendres et confites dans le sel. Elles sont aromatiques, et deviennent en croissant, épineuses et piquantes.*

LA FLAGELLATION.

fange du crime. Je demande donc maintenant si cette fustigation ne devient pas un remède aussi innocent que quantité d'autres employés tous les jours, et si la conservation de l'espèce ne le rend pas non seulement excusable, mais même nécessaire, lorsqu'il s'agit d'un homme qui, voulant savourer les voluptés

qui a servi de modèle aux *Barth...* aux *Dorat*, aux *Parny*, aux *Chabanon*, enfin de *Cornelius Gallus*, l'ami de *Virgile*, *Horace*, *Tibulle* et *Catulle*, qui, comme ces derniers, a chanté l'amour, au milieu de ses extases, et qui, au rapport de *Pline*, mourut d'une douce mort, ou plutôt s'endormit pour toujours sur le sein de celle qui faisait le bonheur de sa vie. *M. de Lignac* nous apprend que ce favori des Grâces ne devait les transports et les faveurs enivrantes d'une jeune fille passionnée pour lui, qu'au fouet qu'elle recevait fréquemment d'un père rigoureux qui, croyant la punir par ce châtiment, des fautes que lui faisait commettre un tem-

d'une jouissance permise, et se reproduire dans un second lui-même, n'éprouverait avec une épouse aimable et tendrement aimée, que le désespoir de l'impuissance, et dont tous les efforts seraient vains pour consommer le mariage, par la faiblesse et le défaut de chaleur des parties que nous avons détaillées ci-dessus, et qui serait précisément le coursier dont parle Virgile,

pérament trop lascif, ne travaillait au contraire qu'à l'augmenter, et servait ainsi, sans le savoir, les vues du voluptueux poëte.

Ce trait m'en rappelle un autre dont j'ai été le témoin. Un écolier de rhétorique, et mon condisciple, menacé du fouet par le régent, trouva le moyen des'y soustraire par cette réponse hardie et indécente. « Vous me rendriez un grand service, je n'osais vous le demander, mais « vous devriez savoir qu'à mon âge on ne « le craint plus. »

livre 3 de ses géorgiques.

- Quand des ans ou des maux il sentira le poids,
- Des travaux de l'amour dispense sa faiblesse ;
- Vénus ainsi que Mars demande la jeunesse.
- Pour son corps dévoré d'un impuissant désir,
- L'hymen est un tourment et non pas un plaisir,
- Vieux athlète, son feu dès l'abord se consume :
- Tel le chaume s'éteint au moment qu'il s'allume.

Trad. de l'abbé de Lille.

De sorte qu'il ne pourrait, je ne dis pas s'acquitter totalement envers sa créancière, mais même payer la moitié de la dette. Pourquoi non, mon cher Cassius ? Je sais que vous n'êtes aucunement dans le cas de recourir à un remède de cette nature, et je suis prêt à l'affirmer par serment et sous peine de privation des plaisirs de l'amour pendant la cinquantaine. Je sais depuis longtemps, comme votre médecin, et je ne me trompe pas, que vous êtes pourvu des plus brillantes qualités pour rem-

plir les devoirs d'époux ; les règles infaillibles de mon art, et la connaissance qu'il me donne de votre constitution physique, me permettent et me font même un devoir d'en juger. J'ai d'ailleurs pour garant de la vérité de mes conjectures, un témoin irrécusable et au-dessus de toute exception, qui depuis peu commence à se remuer dans les entrailles de votre douce et tendre moitié, et pour qui j'implore les faveurs de Lucine, au temps marqué pour son élargissement. Pour ce qui est de communiquer à d'autres le remède que je vous indique, s'il en est qui aient besoin du ministère d'un homme qui d'un bras vigou-

reux leur décharge sur le dos une ample provision de coups de verges, je ne le défends à personne, et ne leur envie pas ce plaisir. Non seulement ceux qui habitent le temple des Muses, comme on le dit ordinairement des savants, doivent être inaccessibles à la jalousie, mais plus encore les médecins.

L'envie, dit Scribonius Largus, dans une lettre à C. Julius Callistus, est un crime affreux qui déshonore les hommes, et doit être en horreur à tout l'univers, et principalement aux médecins; car si leur âme n'était pas le séjour de l'humanité et de la tendre pitié, qui sont le premier devoir, la base et le but

de leur profession, ils devraient être l'objet de la haine et du mépris des dieux et des hommes.

C'est uniquement pour vous être agréable, ô l'ami de mon cœur, et satisfaire votre curiosité, que je me suis hasardé de traiter ce sujet et de vous dire mon avis, un peu librement à la vérité. Quel que soit son sort, tirez-en le meilleur parti possible, continuez-moi l'amitié dont vous m'honorez, pardonnez à ces plaisanteries innocentes, qui cependant conduisent à des réflexions importantes et sérieuses, et conservez précieusement une santé qui m'est aussi chère que la mienne. Adieu.

OBSERVATIONS

*Extraites d'une lettre de Thomas Bartholin
à Henri Meibomius.*

La traduction que nous avons entreprise du traité de Meibomius, étant principalement destinée aux savants, nous croyons qu'il est fort inutile de leur offrir en entier la lettre de Bartholin au fils de l'auteur ; nous nous contenterons d'en extraire toutes les réflexions qui peuvent ajouter à la singularité de l'ouvrage, et nous renverrons nos lecteurs à l'édition latine, où cette lettre a été insérée toute entière avec la réponse de Meibomius.

Bartholin, après une énumération des ouvrages et un

magnifique éloge des talents de Meibomius, dit que Paulin, son imprimeur, l'ayant prié d'ajouter quelques observations, le désir d'être utile au public et de faire cause commune avec ses amis Meibomius et Cassius, l'a engagé à rassembler quelques cordes et quelques brins (ce sont ses termes) pour augmenter les verges.

Très peu de personnes, dit-il, aiment la flagellation : les anodins étant en général plus du goût des malades que les caustiques ; mais telle est la condition humaine, qu'on ne peut pas toujours employer les topiques bénins.

La flagellation est propre surtout à guérir ceux qui fei-

OBSERVATIONS

gnent d'être malades ; elle est utile dans l'épilepsie ; on l'emploie souvent avec succès pour rendre l'activité aux esclaves qui se disaient malades pour ne point travailler. Il paraît qu'elle est propre aussi pour guérir les maladies de l'âme, comme celles du corps, puisqu'on a vu dans l'Italie une secte de flagellants qui s'assemblaient pendant le carême pour expier leurs fautes par une copieuse discipline. Claudion, liv. 1, sur Eutrope, dit que cette coutume se pratiquait aussi dans les fêtes de Cybèle.

Les Syriens avaient des mercenaires qui pour une certaine rétribution, se chargeaient d'expier les fautes des

OBSERVATIONS

autres, en se flagellant eux-mêmes, suivant le plus ou moins de bénéfice.

On voit que Circé employait une verge pour changer les compagnons d'Ulysse en pourceaux ; on peut conclure de là que les mêmes verges qui rendent aux uns le bon sens, peuvent l'ôter aux autres.

J'ai vu à Padoue des religieux employer la flagellation pour chasser le diable des corps qui en étaient possédés, possession qui, suivant les médecins, n'était autre chose qu'une épilepsie que l'on guérit aisément par la chaleur que communique la flagellation. St. Marc, tourmenté par l'esprit malin, le mettait

OBSERVATIONS

à la raison à coups de poing. Haymond, évêque d'Halberstad, dit que les soufflets sont plus efficaces pour guérir les tentations du diable, que pour dissiper les douleurs de tête.

Les Romains faisaient fouetter les esclaves qui avaient encouru le châtiment, comme le dit P. Brisson, liv. 3, des antiquités du droit civil, chap. 9.

La crainte de la douleur nous contient dans les bornes de la raison; j'ai connu un homme de bonnes mœurs, mais sujet à de fréquents mouvements de colère, que l'on rendait plus doux qu'un agneau, en lui administrant une ample flagellation, quand

les menaces n'avaient pu calmer sa fureur.

Cœlius Aurelianus dit que la plante nommée Férule a la vertu de rendre l'équilibre des humeurs aux parties irritées ; et Dioscoride, liv. 5, chap. 19, dit que l'eau de la mer produit le même effet, étant par sa nature chaude et aride comme toutes les choses salées.

Un marchand d'esclaves parvint à rendre en bien peu de temps le plus brillant embonpoint, à un enfant exténué par la faim, et cela, par le moyen d'une flagellation modérée qu'il lui donnait tous les deux jours.

Si le moyen de Cœlius paraît trop violent, on peut

OBSERVATIONS

employer celui que propose Æginete, liv. 4, chap. 12, qui est d'appliquer sur le corps du malade, la peau d'un agneau fraîchement dépouillé et le battre ensuite de verges. — Les Syriens voluptueux avaient recours à ce moyen. Beroalde dit que la peau du blaireau est excellente pour guérir les plaies qui sont les suites de la flagellation et de la morsure des chiens. Quelque cruels que paraissent les arrêts de la médecine, il faut se souvenir, non de la douleur momentanée qu'ils procurent, mais de la guérison qu'ils doivent opérer, et ne jamais les commenter, ni les approfondir.

Les barbiers de Rome

avaient mis des fouets à leurs portes, entre autres instruments qui composaient leurs enseignes, comme nous le prouve Martial, liv. 2, ch. 17. Ces fouets étaient faits de cordes de laine, et pour les rendre plus déchirants, on les hérissait de nœuds et d'osselets de moutons, au rapport d'Apulée. Catulle, épig. 25 à Thallus menace de le punir de cette manière.

Sénèque, épître 90, dit que la torpeur des membres se guérit par la flagellation avec de l'ortie, et dont les coups sont si violents qu'une oie qui en serait piquée en mourrait. Columella dit que les fermiers de Rome ont coutume de déplumer les poules d'Afrique

OBSERVATIONS

sur le ventre, et de les fouetter avec de l'ortie pour les faire couvrir, en leur mettant dans le bec ou un bol, ou un os qui leur sert de bâillon, pour les empêcher de rendre la nourriture qu'elles ont prise. On sait qu'un soufflet ou un coup de poing bien appliqué sous la mâchoire inférieure, guérit promptement un homme à qui un bâillement ou un rire immodéré ont causé une luxation ou un relâchement dans les ressorts de la bouche. Chez les habitants de la Gaule Cis-Alpine, (aujourd'hui le Milanais) on comprimait avec des cercles ou des lames d'étain, le ventre d'une femme, pour en faire sortir le fœtus mort dans ses entrailles.

J'ai remarqué que le fouet que l'on donne aux enfants pour les punir d'avoir uriné dans le lit, est le moyen le plus efficace de les en empêcher, quoique les parents ne fassent point d'attention aux effets physiques de ce remède.

Meibomius a cité assez d'exemples qui prouvent combien la flagellation est utile dans l'impuissance, pour me dispenser de blesser encore les oreilles chastes, en les répétant ici ; mais il n'est pas inutile de dire que non seulement ce remède est propre aux hommes, mais encore aux femmes pour les faire concevoir plus aisément. Aussi les Romaines s'of-

OBSERVATIONS

fraient-elles nues aux prêtres qui célébraient les Lupercales, pour en être frappées. Ces prêtres se servaient tantôt de la main, tantôt de la tige de la fêrûle. Les plus chastes se contentaient d'appliquer leurs coups sur la main, et on devine facilement que la superstition avait moins de part à cette cure que la libre circulation du sang, qui, agité et divisé, remonte vers le cœur ; se répand dans les artères avec plus d'abondance, et porte partout un feu pur et nouveau qui excite à l'amour, et dispose à la conception. Les Romains qui, en célébrant les Lupercales, couraient nus par les rues, et frappaient toutes les femmes

OBSERVATIONS

qui se trouvaient sur leur passage, se nommaient *Crépi*, du mot latin qui signifie *bruit*, parce que les verges avec lesquelles ils frappaient, étaient couvertes de cuir, selon Dempsterus, liv. 3, chap. 2, ou de peau de chien ou de bouc, qui étant sèches, augmentaient la douleur ou le bruit de l'opération. Plutarque attribue de bons effets à cette flagellation. Ovide, Juvenal et Prudence dans l'histoire des martyrs, se sont égayés sur l'usage considéré comme religieux, mais en effet utile comme médical : le caractère connu des prêtres qui suivant leurs termes, frappaient les femmes avec d'autres verges que la fêrule, a donné lieu à

OBSERVATIONS

bien des plaisanteries. (1)
Voyez Cardan, liv. 2, de son
traité de l'utilité que l'on peut
retirer de l'adversité.

Entre autres nations où ces
usages sont communs, on
distingue les Perses et les
Russes. Ceux-ci battent leurs
femmes pour prouver leur
amour. Jean Barclay, dans
son *Icon Animorum*, rapporte
une anecdote qu'on ne sera
pas fâché de trouver ici.

Un homme de basse extrac-
tion quitta l'Allemagne et se
retira en Moscovie. Si vous
êtes tant soit peu curieux de

(1) Ce trait nous rappelle un quatrain
placé dans l'Eglise de St.-Hyacinthe, à
Paris, et qui prouve la vertu des moines.

- Femmes qui désirez de devenir enceintes,
- Adressez cy vos vœux au grand St.-Hyacinthe;
- Et tout ce que pour vous le saint ne pourra faire,
- Les moines de céans pourront y satisfaire. •

OBSERVATIONS

le savoir, il se nommait Jourdain. Le séjour lui ayant paru agréable, il résolut de s'y fixer, et ils'y maria. Passionnément amoureux de sa femme, il n'épargna rien pour l'en assurer, mais ses efforts furent inutiles ; elle souffrait intérieurement un chagrin qu'elle voulait cacher, mais que la rougeur de ses yeux, ses soupirs et ses sanglots trahissaient à chaque instant. Son époux lui demandant la cause de cette tristesse et cherchant à deviner en quoi il avait manqué au devoir de la tendresse, elle lui parla en ces termes, après s'être fait longtemps presser. « Pourquoi « fais-tu si bien semblant de « m'aimer ? Crois-tu me

« tromper ? Crois-tu me cacher
« plus longtemps que je suis
« vile à tes yeux ? » Et en
même temps elle versait un
torrent de larmes. Jourdain
étonné de ce langage, lui de-
manda en quoi il l'avait of-
fensée ; que peut-être il avait
manqué en quelque chose,
mais qu'il réparerait cette
faute par plus de soins. « Enfin,
lui dit-elle, puisque tu fais
semblant de l'ignorer, où sont
donc les verges avec lesquelles
tu m'as apprise à t'aimer ? Ne
sais-tu pas que c'est chez nous
l'unique moyen que doivent
employer les hommes qui veu-
lent nous persuader de leur
amour ? » Jourdain à ce dis-
cours fut longtemps dans une
stupeur profonde, et eut toutes

les peines du monde à s'empêcher de rire. Bientôt, la première surprise passée, et sa femme persistant à lui parler sérieusement, il fut forcé de croire que ce traitement était indispensable. Mais comment se résoudre à battre une femme qu'on aime? Il n'y avait pourtant pas de milieu, il eut été haï; il s'y résolut donc avec beaucoup de peine. Peu de jours après, il saisit un prétexte d'humeur de sa femme, et prenant un bâton, lui administra la correction la plus conjugale. Le remède fit merveille, et sa femme commença à le chérir de la meilleure foi du monde.

Pierre d'Erlesunde, part. 5
de ses anecdotes moscovites,

raconte le même fait et dit : que c'est pour cet usage que les maris aussitôt la noce, se munissent de verges, comme des divers ustensiles de ménage, et le motif de cette emplette n'est nullement le désir de corriger sa femme ; car une méchante femme, s'il y en a, ne se corrige ni par les menaces, ni par la colère, quand même on lui casserait les dents à coups de pierre, pour me servir des termes de Simonide, dans Stobée.

Je crois avec votre père Meibomius (c'est Bartholin qui parle), que la flagellation excite et augmente la semence par la chaleur extrême qu'elle communique aux lombes et aux reins ; et j'ai depuis long-

OBSERVATIONS

temps démontré dans mes recherches sur l'anatomie, de quelle manière les fonctions des reins dépendent de la circulation du sang, système appuyé depuis par Sennert, Olafius, Wormius et Meibomius. Ce qui fait que l'usage de se coucher sur le dos procure en dormant les pollutions involontaires, en donnant trop de chaleur aux lombes. Les frictions excitent l'érection, et plus d'un parisien a dû à cet usage, trop fréquent chez eux, la perte de la santé et de la vie.

C'est sur les lombes qu'on applique les remèdes rafraîchissants dans la gonorrhée, Actuarius, liv. 4, chap. 8, de sa méthode de médecine, ap-

OBSERVATIONS

plique sur les reins un emplâtre qui les fortifie, sans les échauffer aucunement. Oribase emploie une lame de plomb sur les lombes (1). La défense qu'il fait de trop rafraîchir les lombes, dans la crainte que les reins n'en souffrent aussi, prouve que ces deux parties sont très distinctes, et que ce qui est utile à l'une est nuisible à l'autre.

De mon Tusculanum d'Hagstad, le 24 octobre 1669.

(1) Voyez son traité du régime que l'on garde dans toutes les saisons de l'année. Bâle 1528, édition d'Alban, Torinus.

E X T R A I T

DE LA RÉPONSE

DE H. MEIBOMIUS, FILS,

A T. H. BARTHOLIN.

J'ai appris que vous vouliez faire réimprimer l'ouvrage de Jean-Henri Meibomius, mon père, sur l'utilité de la Flagellation dans les plaisirs de l'amour, et sur les fonctions des lombes et des reins, et rien ne pouvait m'être plus agréable. Cet ouvrage doit sa naissance à la gaîté d'une orgie, et il a été publié, à l'insu de mon père, à Leyde, par les

EXTRAIT

soins du personnage illustre auquel il est dédié. Les hommes les plus signalés de l'Europe l'ont accueilli, et plusieurs écrivains lui ont donné des éloges. Comme on n'en avait tiré qu'un très petit nombre d'exemplaires pour être donnés à des amis, il devint rare, et l'objet des avides recherches des amateurs et des curieux, à cause de la singularité piquante de son titre. — J'étais fâché de ne pouvoir contenter tous ceux qui voulaient l'avoir, et ne voulais pourtant pas en faire une seconde édition, non seulement parce que je n'étais pas toujours de l'avis de mon père, mais encore, parce que je ne voulais pas évoquer sur moi

EXTRAIT

les traits de la censure, dans le moment où ma réputation commençait à s'établir, en éditant un ouvrage plein d'images un peu libres. Je sus quelques temps après qu'il venait de l'être, j'en fus ravi et regrettai de n'avoir pas été averti assez tôt, pour lui donner toute la pureté et l'élégance dont il était susceptible. Je me réjouis sincèrement que vous ayez bien voulu donner vos soins à cet ouvrage et l'enrichir de vos observations, vous que l'Europe savante met au premier rang de ses littérateurs. Vous ne craignez pas que le sourcilieux Caton jette sur lui un regard farouche, en ridant ses lèvres. Mais enfin, nous n'é-

EXTRAIT

crivons pas pour les Vestales ni pour les Sabins, mais pour les médecins. Ce sujet mérite d'être approfondi, et je ne doute pas que vous n'ayez tiré le plus grand parti de tout ce qui pouvait le rendre précieux et intéressant. Je vous envoie les notes manuscrites dont mon père avait chargé les marges de son exemplaires. Je ne crains pas d'avouer qu'il y a dans cette lettre des passages qui se trouvent en contradiction avec les systèmes d'Harvey, et j'aime mieux convenir des erreurs de mon père, que de les défendre, surtout lorsqu'elles lui sont communes, non seulement avec quelques savants, mais encore avec

quelques siècles précédents.

Les bons effets de la Flagellation pour guérir les maniaques, attestés par Cœlius Aurelianus, Rhazès et autres, sont connus depuis un siècle en Angleterre, quoique les médecins ne s'en soient point souvenus, et je lis dans Bodin, liv. 5 de la république, que la folie dégénère souvent en fureur, et se guérit par la Flagellation.

Meibomius répète ici ce que Bartholin a dit des Lupercals, et de leurs cérémonies ridicules et superstitieuses.

Il dit que les somnambules peuvent être guéris de cette maladie par la Flagellation, et qu'il en a vu plusieurs expériences satisfaisantes. Il

EXTRAIT

discute ce que son père a dit des effets de la Flagellation, pour exciter à l'amour, de l'influence des astres, de l'habitude, des parties sur lesquelles le remède doit être appliqué, d'après les autorités des écrivains sacrés et profanes, des historiens et des poètes. Il répète ensuite tout ce qu'on a déjà vu sur le physique des lombes et des reins, leurs fonctions et les travaux du sang dans cette partie. Il cite le coucher trop doux et l'usage de se coucher sur le dos, comme les causes ordinaires des pollutions nocturnes : l'équitation est encore un exercice qui dispose à l'amour, comme Aristote le démontre dans le Centon des

.. 161 ..

problèmes qui ont paru sous son nom (Section IV, problème 12). Hyppocrate dit au contraire qu'il est une des causes d'impuissance, et tous deux ont raison. Hyppocrate a entendu parler de l'usage des Scythes, d'être toujours à cheval, et en effet cet exercice continuel fatigue, épuise; il endurecit les parties de la génération, et leur ôte cette précieuse sensibilité qui est le premier aiguillon de la volupté. Aristote, au contraire, n'a en vue que l'usage modéré propre à échauffer les lombes, mettre les humeurs en mouvement, et subtiliser le sang (1).

Je ne crois pas nécessaire

(1) Je ne suis plus étonné de voir nos élégantes parisiennes parcourir légèrement

de pousser plus loin la discussion sur tout ce que mon père a dit à ce sujet. Il a compulsé avec trop de soin tout ce qui pouvait compléter son ouvrage. Math. Highmorus, liv. 1, part. 3, chap. 4 de son anatomie, l'a fait d'une manière lumineuse. Quelques auteurs essayeront peut-être d'expliquer les phénomènes de la nature, à l'aide de ses hypothèses, semblables à cet écrivain qui s'était persuadé que la semence est le chyle et non le sang, et que ce chyle épais, trop échauffé par la flagellation, se portait vers les

à cheval les boulevards et le bois de Boulogne. Elles savent à merveille la théorie des jouissances, sans avoir lu Meibomius, elles savent par expérience que la fatigue du plaisir les délasse des fatigues du cheval. (*Note du trad.*)

EXTRAIT

parties génitales. On pourrait s'égarer encore davantage dans la région des commentaires sur le suc nerveux qu'ils croient être le premier agent du suc organique, mais mon intention n'est pas de les suivre dans le dédale des conjectures. Je pense avec Columella, que les hommes ont plutôt la manie de mettre en crédit les idées nouvelles et hasardées, que d'approfondir et d'appuyer celles qui sont reçues. Quant à moi, je crois avoir suffisamment prouvé tout ce que j'ai avancé sur la circulation et l'effervescence du sang dans les lombes, et je m'y tiendrai, si vous me donnez votre suffrage.

E X T R A I T S

*des articles de
quelques auteurs cités dans
cet ouvrage.*

(A) Il y eut plusieurs ASCLEPIADES. Un d'eux vivait sous Trajan, et fut d'abord rhéteur, et ensuite médecin à Rome. Il mourut d'une chute, dans un âge très avancé. Pline cite ses cinq remèdes : l'abstinence des viandes et du vin dans certaines occasions. Les frictions, la promenade et la voiture.

(B) *Jérôme* MERCURIALIS, mort à Forli, sa patrie, en 1596, à

66 ans, professeur de médecine à Padoue, à Bologne et à Pise. Ses compatriotes lui érigèrent une statue. Ami généreux, vivant avec éclat, et charitable envers les pauvres ; il n'en laissa pas moins 120.000 écus d'or à ses héritiers. Il était de belle taille, de bonne mine, d'une grande douceur et d'une piété exemplaire. Il a laissé des ouvrages pleins d'érudition. 1^o *De arte Gymnasticâ* 1602, in-4°. 2^o *de morbis mulierum*, 1601. in-4°. 3^o *Des notes sur Hyppocrate et sur Pline l'ancien.*

(C) Thomas CAMPANELLA, dominicain calabrais, emprisonné 27 ans pour avoir montré plus d'esprit qu'un

EXTRAITS

vieux professeur de son ordre. Il eut sept fois la question, pendant vingt-quatre heures de suite, et ne fut élargi qu'à la sollicitation du pape Urbain VIII. Il vint à Paris, protégé (en 1624) par le cardinal de Richelieu, et y mourut en 1639, à 71 ans, pour avoir pris de l'antimoine. Nous avons de lui un ouvrage intitulé : *Athéismus triumphatus*, et plusieurs autres.

(D) *Jean Pic*, prince de la MIRANDOLE et de la Concorde, né en 1463, d'une famille illustre, fut dès sa plus tendre jeunesse, un prodige de mémoire et de science, et qui, dit-on, possédait vingt-deux langues à

l'âge de dix-huit ans. Ses ouvrages sont recueillis en un vol. *in-fol.* Bâle 1601.

1° *Des livres sur le commencement de la Genèse.* 2° *Un traité de la dignité de l'homme.* 3° *De l'être de l'univers.* 4° *Règles de la vie chrétienne.* 5° *Traité du royaume de J. C. et la vanité du monde.* 6° *Trois livres sur le banquet de Platon.* 7° *Une exposition de l'oraison dominicale.* 8° *Un livre de lettres.* 9° *Disputationes adversus astrologiam divinatricem.* Bologne 1495, *in-folio*, rare.

(E) *Jean Nevisan*, jurisconsulte italien, natif d'Asti, mort en 1540, étudia le droit à Padoue, et l'enseigna à

EXTRAITS

Turin. Son principal ouvrage est celui que cite ici *Meibomius, Sylæ nuptialis lib. 6. in quibus matrimonii, dotium, filiationis, adulterii materia discutitur*. Lyon 1772. in-8. liv. curieux, qui souleva tout le beau sexe contre lui.

F) *Ludovicus Cælius Rhodiginus*, né à Rowigo, dans l'état de Venise, en 1450 savant dans le latin et le grec, professeur à Milan et ensuite à Padoue, où il mourut en 1525, à soixante-quinze ans; son nom de famille était *Richeri*; *Jules César Scaliger* fut son disciple, et les talents de l'élève justifient les éloges qu'il prodigua à son maître, en

l'appelant le Varron de son temps. Rhodiginus fit un voyage en France, et Charles VIII le combla de bienfaits. Il fut enterré dans le couvent de Saint-François, à Rowigo. Balthazar de Bonifaci, archidiacre de Trévigi, fit son éloge funèbre, qu'il termine par ce distique.

A Duplici patriâ nactus cognomina bina,
Cælius in cælis, hic Rhodiginus eris.

Son principal ouvrage est celui : *des Anciennes leçons*, en trente livres.

(G) Tout le monde lettré connaît le fameux *André Tiraqueau*, né à Fontenay-le-Comte, dont il fut lieutenant-civil, et mort en 1558, dans un âge très avancé. Il fut conseiller au parlement

de Paris, et rendit beaucoup de services à la France sous François I et Henri II. Juge intègre, et savant infatigable, ses occupations ne l'empêchèrent pas de donner au public un grand nombre d'excellents ouvrages. Il fit vingt enfants et vingt ouvrages. Il fut l'ami du fameux chancelier de L'Hôpital. On lui fit cette épitaphe. *Hic jacet qui aquam bibendo, viginti liberos suscepit, viginti libros edidit. Si merum bibisset, totum orbem implesset.* Ainsi traduite par Desforges Mailard.

Ci gît le fameux Tiraqueau, [coutumes,
Ce grand commentateur de loix et de
Qui ne but jamais que de l'eau,

EXTRAITS

Eut vingt enfans, fit vingt volumes :
On croit que cet homme divin,
Dont la verve étoit si féconde,
De ses productions auroit rempli le monde,
Si, comme un autre, il avoit bu du vin.

[Voyez le journal historique
de Verdun sur les matières
du temps. Oct. 1752, p. 284].

(H) *Othon Brunfels*, fils d'un
tonnelier de Mayence, ainsi
nommé du bourg où il na-
quit, se distingua dans les
lettres, les langues savantes
et la théologie et fut religieux
à la chartreuse de Mayence.
Il étoit valétudinaire, inquiet,
mélancolique, inconstant et
fâcheux avec ses amis. Il fut
un des premiers qui suivi-
rent Luther, sortit secrète-
ment du monastère et se
retira à Strasbourg, ensuite
à Bâle, où il fut reçu méde-

cin en 1530. Revenu à Strasbourg, et de là envoyé à Berne, il y mourut six mois après, le 23 octobre 1534, d'une maladie inconnue aux médecins, ayant la poitrine toute en feu, et la langue noire comme du charbon. Ses ouvrages sur la médecine, sont : 1^o *Catalogus illustrium medicorum*.

2^o *Onomasticon medicinae, etc.*

(I) *Fr. Junctinus* ou *Giuntino*, mathématicien florentin, d'abord carme, ensuite apostat, est auteur des commentaires latins sur la sphère de *Sacro Bosco*, et mourut vers la fin du seizième siècle. Il vécut errant, inquiet et libertin, et fut accablé sous

les ruines de sa bibliothèque. L'astrologie judiciaire sur laquelle il fit divers ouvrages, ne lui avait pas annoncé ce genre de mort, dont il se serait préservé.

(K) *Marsilio Cagnati* de Vérone, professeur de médecine à Rome, sous le pontificat de Clément VIII et Paul V. Il étudia à Padoue, sous Zabarella, et se fit une grande réputation dans les langues, les belles lettres, la philosophie et la médecine. C'était un homme très mélancolique, sévère, parlant très peu, mais avec beaucoup d'éloquence et de facilité. Nous avons de lui : *De Sanitate tuendâ libri 2. opuscula varia* ;

variæ lectiones, etc.

(L) ORIGÈNE, surnommé ADAMANTIUS, à cause de son assiduité au travail, naquit à Alexandrie, l'an 185 de J.-C. Tout le monde connaît cet homme étonnant pour le savoir, le courage dans les persécutions, la grande piété et les nombreux ouvrages qu'il a laissés. Léonide son père avait tant de vénération pour lui qu'il allait lui baiser la poitrine pendant qu'il dormait. Origène à 18 ans fut chargé d'instruire les fidèles d'Alexandrie. Les femmes fréquentant son école, il crut fermer la bouche à la calomnie, en se faisant lui-même l'opération douloureuse, qui le privait

des organes de la génération, s'imaginant être autorisé à cette cruauté par un passage de l'Ecriture : mais ce fut précisément ce qui lui ferma tous les chemins aux dignités ecclésiastiques.

Voyez *Bayle. Lucien*, tom. 3, et le traité des Eunuques de M. *Charles Ancillon*, première partie, chap. 5, art, *Vallesiens*.

(M) ISIDORE (Saint) de Séville. fils d'un gouverneur de Carthagène, élevé par Léandre son frère, évêque de Séville. Il fit entre autres ouvrages vingt livres *d'Origines* ou *Etymologies*. Il succéda à son frère en 601, et mourut en saint en 636, également regretté des savants, des

pauvres et de toute l'Espagne dont il était l'oracle. Le concile de Tolède, de 653, l'appelle le *docteur de son siècle et le nouvel ornement de l'église*. La meilleure édition de ses ouvrages est celle de Dom Dubreuil, bénédictin. *Paris* 1601, et *Cologne* 1613, *in-folio*.

(N) AETIUS OU AECE, médecin d'Amide, ville de Mésopotamie, sur le Tibre, étudia à Alexandrie, sur la fin du quatorzième siècle. Il fut le premier médecin chrétien qui laissa des écrits sur la médecine. Il suivit la méthode des Egyptiens, excella dans la chirurgie et les maladies des yeux. L'ouvrage dont il est question, qui a pour

titre : *Tetrabiblos* est en seize livres. Les huit premiers sont imprimés en grec, chez *Alde*; Venise, 1534, in-fol. Et les huit derniers M. SS. dans la bibliothèque de l'empereur, à Vienne. C'est une compilation, mais pleine de choses qu'on chercherait vainement ailleurs. Elle a été traduite en latin par *Janus Cornarus*, et imprimée à Bâle, chez *Forben* 1542, sous ce titre : *Contracta ex veteribus medicina* : etc.

(O) *Nicolas Perrot*, né à Sasso-Ferrato, d'une famille illustre, mais pauvre. Il fut conclaviste du Cardinal Besarion, après la mort du Pape Paul III, Gouverneur de

Pérouse, ensuite de l'Ombrie, et archevêque de Siponto en 1458, et mourut en 1480 à Fugicura, sa maison de plaisance, auprès de sa patrie. Ses ouvrages sont :
1° Traduction des cinq premiers livres de *Polybe*.
2° *Traité sur le serment d'Hyppocrate*. 3° *Du Manuel d'Epictète*. 4° *Du Commentaire de Simplicius*, sur la physique d'Aristote. 5° *Des Harangues*. 6° *Des Lettres*. 7° *Des Poésies Italiennes*. 8° *Des Commentaires sur le Stace*. 9° *De generibus Metrorum*. 10° *De Horatii Flacci ac Severini metris*. 11° *Cornucopia*, seu latinæ linguæ commentarius (sur Martial.) 1513 in-fol. 12° *Ru-*

dimenta Grammatices. Rome 1475, *in-fol.* Cette dernière édition est très rare.

(P) *Quintus-Septimius-Florens Tertullianus*, prêtre de Carthage, et fils d'un centenier dans la milice, sous le Proconsul d'Afrique, mouru vers l'an 216, sous le règne d'*Antonin Caracalla*. Il se fit chrétien, et fut le plus éloquent défenseur du christianisme, avant qu'il eût embrassé le *Montanisme*. La meilleure édit. des ouvrages de ce père illustre de l'Eglise est celle de Venise, en 1746. Vassoult a donné en 1714 et 1715, une belle traduction de son Apologie pour les Chrétiens, avec des notes. *Thomas*, seigneur du *Fossé*, sous

le nom de la *Motte*, a donné une excellente vie de Tertullien et d'Origène.

(Q) *Nicolas de Lyre*, ainsi nommé du lieu de sa naissance, petite ville de Normandie, entre Seez et Evreux. Il était né Juif, et étudia sous les Rabbins, mais il se convertit et prit l'habit des Frères Mineurs, en 1292. Cet auteur possédait très bien la langue hébraïque. La Reine Jeanne, Comtesse de Bourgogne, et femme de Philippe V, dit le *Long*, le nomma un des exécuteurs de son testament, en 1325. Il mourut Provincial de son ordre, à Paris en 1340. Nous avons de lui entre autres ouvrages : *des Postilles* ou

petits commentaires sur la Bible. Lyon, 1596.

(R) AVICENNE, Philosophe et Médecin Arabe, de Bochara en Perse, né l'an 370, de l'Egire, Médecin et Visir du Sultan Cabous, et mort de ses débauches, l'an 428, à 56 ans. Cet homme avec une mémoire prodigieuse, et sachant l'Alcoran par cœur et les livres de Métaphysique d'Aristote, les lut quarante fois sans y rien entendre. Ses ouvrages ont été imprimés à Rome, en arabe, par les soins de Sixte IV, en 1489, et traduits en latin par Gérard de Crémone, André Alpagus et autres. 1^o *Canonum Medicinæ, lib. 4.* 2^o. *De Medici-*

EXTRAITS

nis Cordialibus. 3°. Cantica.

4°. Opera philosophica, etc.

(S) *Fulgentius Placiades*, Evêque de Carthage dans le sixième siècle, auteur de trois livres de Mythologie, imprimés par les soins de Jacques Comelin, en 1599, avec *Hyginus, Julius-Firmicus Maternus* et *Alberic*. La première édit. est celle d'Ausbourg 1517, avec des notes de Jacques Locher. On lui attribue encore un livre de l'allégorie de Virgile, adressé à Chalcide le Grammairien.

(T) NEMESIUS, Philosophe Chrétien, natif et Evêque d'Emese en Phénicie, sur la fin du quatrième siècle. Nous avons de lui un livre

De la nature de l'homme,
qui se trouve, grec et latin
dans la bibliothèque des
Pères, et où il soutient
la préexistence des âmes.
Ses mœurs honorèrent la
Philosophie et la Religion.
(U) SENNERT (Daniel) fils d'un
cordonnier de Breslaw, né
en 1572, devint Docteur et
Professeur en médecine à
Wirtemberg, et mourut de la
peste en 1637, à soixante-
cinq ans. Ses ouvrages
furent imprimés à Venise
en 1640, 3 vol. *in-folio*, et
plusieurs fois depuis. Ils
torment une bibliothèque
complète de médecine, et
valent beaucoup mieux que
plusieurs de nos modernes
écrits. Sa passion pour la

Chimie, sa liberté à réfuter les anciens, et la singularité de ses opinions lui firent beaucoup d'ennemis. Il suivit la méthode de Galien. André Sennert, son fils, mort à Wirtemberg en 1689, à quatre-vingt-quatre ans, y enseigna pendant cinquante et un ans les langues orientales, et soutint par plusieurs gros livres, la réputation de son père.

(V) ORIBASE de Pergame, disciple de Zénon de Chypre, et médecin de *Julien l'Apostat*, qui le fit Questeur à Constantinople. Exilé sous les Empereurs suivants, il se fit estimer des barbares même, par sa vertu. Rappelé par la suite, il mourut au commen-

EXTRAITS

cement du cinquième siècle.
Le plus estimé de ses divers
ouvrages, imprimés à Bâle,
en 1557, 3 vol. *in-folio*, est
son livre *des Collections*,
entrepris à la prière de Julien,
et puisé dans Galien et
autres. Il ne nous reste que
dix-sept livres de cet ou-
vrage, qui en avait soixante-
douze.

NOTICE

des auteurs cités dans l'ouvrage

DE J. H. MEIBOMIUS

*et que j'ai consultés pour corriger
cette Edition.*

Festus, Titus, et Asclépiade.
Cœlius Aurelianus. Rhasès. An-
toine Gaignier. Valescus de Ta-
rente. Sénèque. Juste-Lipse.
Jérôme Mercurialis. Galien. Thé-
mison. Elidœus de Padoue.
Thomas Campanella. Menghus
Faventicus. Petrone. Jean Pic,
comte de la Mirandole. Jean
Mévisan. Cœlius Rodiginus. An-
dré Tiraqueau. Othon Bruns-
feld. Franciscus Junctinus.
Aristote. Ennius. Quintilien.

NOTICE

Hippocrate. Marsilio Cagnati.
Jérôme Montuus. Origène. Isidore. Saint Jérôme. Arnobe.
Suidas. Petrus. Laurembergius.
Celse. Bodin. Brisson. Saint Matthieu. Jérémie. Saint Paul Salomon. Saint Pierre. Fr. Ranchin. Aëtius. Catulle. Martial.
Perse. Juvénal. Nicolas Perrot. Mathœus. Martinius. Tertullien. Hésychius ou Isicius. Saint Augustin. Nicolas de Lyre. David. Ausonne. Avicenne. Fulgence. Varron. Lactance. Ovide. Apulée. Tibulle. Suétonne. Barthelemy. Montagnana. Nemesius. Joh. Matthæus. Garyopontus. Sennert. Arétée. Oribase. Gaspard Hoffmann. Kariesatos. Jean Beverovicus. Jean Barclay. Pierre d'Erlesunde. Beroalde. Prudence. Dempster. Olhafius. Wormius. Actuarius. Nath. Highmorus.

NOTICE

Papias, le grammairien. Alexandre Trallien. Pline. Licinius Calvus. Théodore Priscien. Paul Eginœte. Aaron. Dioscoride. Ælien. Misih. Virgile. Scribonius Largus. Plaute. Cardan.

AUTEURS CITÉS DANS LES
NOTES DU TRADUCTEUR.

Lucien et Perrot d'Ablancourt. Pérégrinus. Diogène. Racine. Sénèque. Vossius. Horace. Le Marquis de Langle. Ménage et Furetière. L'abbé Chappe d'Auteroche. L'abbé Boileau. Columella. Matthiole. Arnaud de Villeneuve. M. de Lignac. Lemery. Rabelais. Le Duchat. Cornelius Gallus.

F I N
